

| Assurance | Protection | Epargne |

# Rapport ESG Climat

## Article 173 de la loi transition écologique et énergétique

Juillet 2020





# SOMMAIRE

- 05 Edito
- 06 Qui sommes-nous ?  
Le Groupe Aviva, activités et entités
- 08 Modèle d'affaires
- 10 Aviva Solutions Durables
- 12 Pourquoi nous engager,  
les responsabilités d'un investisseur
- 20 Notre stratégie face aux risques ESG
- 28 La gouvernance au service de notre stratégie
- 36 Les politiques d'investissement au service  
de notre responsabilité d'investisseur
- 60 Mesurer nos impacts
- 77 Conclusion et engagements  
Annexes



Patrick **Dixneuf**

Directeur Général d'Aviva Europe et d'Aviva France

## Notre ambition : acteur et assureur d'une économie plus durable pour les générations futures

**Chez Aviva, nous plaçons le développement durable au cœur de notre stratégie de croissance.**

L'assurance est une activité de long terme. Pour garantir l'indemnisation de nos clients en cas de sinistre, pour faire prospérer leur épargne, Aviva se projette dans le futur et s'inscrit depuis de nombreuses années dans le développement durable et la protection de l'environnement... Le présent rapport présente notre politique en matière d'investissements, comment nous prenons en compte le respect des critères ESG, et comment nous mesurons notre impact.

Au travers de cette nouvelle édition de notre rapport ESG/Climat, nous avons souhaité réaffirmer notre ambition, tout en gardant à l'esprit que nos clients et parties prenantes attendent de notre part de la transparence et de l'efficacité.

Le prix international du reporting climatique qui nous a été décerné en 2019 prouve que nous sommes dans la bonne direction et nous conforte dans notre ambition. Nous nous devons d'être exigeants dans la façon dont nous opérons notre métier afin de toujours nous améliorer.

En gardant ce cap, nous avons su adapter nos produits, nos services et nos processus pour répondre encore davantage aux enjeux environnementaux et sociétaux. Nous avons amélioré nos méthodes pour évaluer la performance extra-financière des entreprises dans lesquelles nous investissons avec des critères objectifs d'ESG. Nos axes stratégiques en RSE sont toujours au cœur de nos actions : agir pour le climat, être champion de l'investissement responsable et être inclusif au quotidien.

En 2019, nous avons développé notre gamme de produits d'épargne responsable, Aviva Solutions Durables, qui intègre désormais un fonds d'investissement à impact qui s'inspire de nos succès de La Fabrique Aviva.

Nos actions dans l'économie sociale et solidaire, dans l'économie positive et à impact, se traduisent clairement dans la façon dont nous opérons notre métier. Ce rapport reflète les leviers que nous mettons en œuvre chez Aviva pour améliorer notre action sociale et environnementale durable.

Si notre raison d'être se résume ainsi « ensemble pour assurer l'avenir », notre ambition est d'être un acteur et assureur reconnu pour sa contribution à une économie plus durable.

## Qui sommes-nous ?

Avec plus de 180 ans d'expérience, Aviva France, filiale de l'un des principaux assureurs Vie et Dommages en Europe, est un assureur généraliste au service de 3 millions de clients.

**Particuliers et professionnels sont au cœur de toutes nos attentions.** Nous assurons leur protection, celle de leur famille et de leurs biens personnels et professionnels, grâce à une offre de produits et services d'assurance innovante et digitale qui évolue avec leurs besoins.

**La diversité de notre réseau de distribution** - agents généraux, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine et des partenariats comme avec l'Afer, première association d'épargnants de France - **permet de répondre à l'ensemble des attentes des clients.**

**A travers sa filiale Aviva Investors France,** Aviva dispose aussi d'une expertise de premier plan en gestion d'actifs, notamment sur les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

## Le Groupe Aviva

Aviva dans le monde :

<b>14</b> pays	<b>35,6</b> Md€ de chiffre d'affaires	<b>14,9</b> Md€ de marge de solvabilité	<b>408,5</b> Md€ d'actifs gérés	<b>206</b> % de ratio de solvabilité
-------------------	------------------------------------------------	--------------------------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------------------------

Rating : **A+** (S&P) Aa3 (Moody's)

Aviva en France :

<b>4 300</b> collaborateurs en France	<b>7,8</b> Md€ de chiffre d'affaires	<b>538</b> M€ de résultats opérationnels	<b>114,8</b> Md€ d'actif gérés
---------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------	--------------------------------------

<b>+33%</b> Affaires nouvelles vie à 6,5 Md€	<b>+6%</b> CA Dommages à 1,39 Md€
----------------------------------------------	-----------------------------------

## 4 propositions axées client

PÔLE DIRECT	PÔLE PROXIMITÉ	PÔLE PATRIMOINE	PÔLE PARTENAIRES
			
Spécialiste de l'assurance en <b>Direct Auto, Santé, MRH, Obsèques</b>	Proximité des conseillers en assurance sur toute la France	Des conseillers experts en Gestion de Patrimoine	Un savoir faire historique au profit de partenariats à succès
	<b>1 022</b> Agents généraux <b>3 904</b> Courtiers actifs	<b>Uff</b> <b>925</b> Conseillers <b>E</b> SPARGNE ACTUELLE <b>90</b> Conseillers	<b>afer</b> <b>760 000</b> adhérents <b>55</b> milliards € d'encours





## Nos ressources

### • Capital humain et intellectuel

Nous nous appuyons sur l'expertise et l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs.

→ 4 300 collaborateurs

### • Capital financier

Nous nous appuyons sur nos capitaux propres issus de notre actionariat et de la production de valeur annuelle que nous réalisons à travers nos activités.

→ 2,2 milliards d'euros de fonds propres consolidés

### • Capital social et sociétal

• Nos clients particuliers et professionnels nous rémunèrent de la protection offerte par nos produits, et des services que nous leur apportons.

→ 2 968 691 clients à fin 2019

• Nos partenariats constituent une richesse clé d'expertise et de démultiplication de notre impact commercial, pour la croissance d'Aviva.

→ 1 022 agents généraux Aviva et 3 904 courtiers actifs

→ 1 314 collaborateurs UFF dont 925 dédiés au conseil et près de 90 conseillers Epargne Actuelle

→ 760 000 adhérents AFER

• La société civile est garante de notre capacité à opérer en contribuant à notre réputation.

→ 30 000 mentions Aviva sur internet

→ Plus d'1 million de votants en soutien des entrepreneurs à impact engagés dans l'opération la Fabrique Aviva

## Notre modèle d'affaires Aviva France

### Stratégie Aviva France

#### • 1 Marque unique forte et renforcée

#### • 4 propositions adaptées aux besoins des clients particuliers et professionnels

• **Direct** - Spécialiste de l'assurance en direct (auto/santé/habitation/obsèques)

• **Proximité** - La présence de conseillers en assurance partout en France

• **Patrimoine** - Des conseillers experts en Gestion de Patrimoine

• **Partenariats** - Un savoir-faire historique au profit de partenariats à succès

→ Ambition de conquête : + 1 million de nouveaux clients d'ici 2022

### 3 principales activités



### Périmètre : l'ensemble des entités d'Aviva en France

→ Aviva Vie

→ Aviva Epargne Retraite

→ Aviva Retraite Professionnelle

→ Aviva Assurances

→ UFF

→ Epargne Actuelle

→ Aviva Investors France

→ Aviva Investors Real Estate France

## Notre création de valeurs

### • Capital humain et intellectuel

Nous offrons à nos collaborateurs les moyens d'exprimer tout leur potentiel :

→ 57,7 % de collaborateurs formés (hors e-learning règlementaires)

→ 82 % des collaborateurs Aviva motivés pour aller au-delà des responsabilités qui leur sont confiées

### • Capital financier

Nos activités sont génératrices de croissance.

→ Hausse de 33 % du nombre d'affaires nouvelles Vie à 6 501 Millions d'euros

### • Capital social et sociétal

• Aviva France est dans le Top 3 des assureurs sur le marché du PERIN.

• La collecte vie, épargne et retraite poursuit son dynamisme avec une croissance de +33 % (avec EDF) en 2019.

Le montant des affaires nouvelles Entreprises et Pros a progressé de + 19 % vs 2018, avec une forte hausse du Courtage Dommages : + 44%. La part d'UC dans les affaires nouvelles s'élève à 42 % (avec EDF). Une performance nettement supérieure à celle du marché (+ 15 points). En retraite collective, Aviva a remporté l'appel d'offres EDF représentant près de 900 millions d'euros d'encours gérés.

Lancée en mars 2019, Aviva Vie Solutions Durables est la gamme la plus complète du marché et enregistre 580 millions d'euros d'encours. Aviva accompagne largement les professionnels et entreprises au travers de sa politique d'investissement, comme l'illustre le fonds Aviva Impact Investing France qui finance la croissance de jeunes entreprises sociales et solidaires.

→ Aviva France met tout son savoir-faire au service de partenariats dans un esprit « gagnant-gagnant » : 43 ans de partenariat avec l'AFER, la plus grande association d'épargnants en France.

→ Aviva France soutient des enjeux majeurs pour la société civile, en lien avec ses activités et ses valeurs : 1 million d'euros de dons par an pour des entrepreneurs à impact avec la Fabrique Aviva - dont la 4<sup>ème</sup> édition a été lancée le 8 mars 2019 et qui permet l'éclosion de solutions porteuses d'emplois partout dans les territoires.

→ Aviva France, en 2019, a lancé l'offre « AVIVA ENTREPRISES LABELLISÉES RSE » qui récompense les professionnels (entreprises et exploitations agricoles) engagés autour des défis environnementaux et sociaux et ayant obtenu un label relatif à la « RSE » en leur proposant 10 % de réduction sur les cotisations des principaux contrats d'assurances professionnelles (sous réserve de maintien du label).

Classification : interne



Aviva Solutions Durables, notre stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est au cœur de nos chantiers de transformation et de développement, pour contribuer à construire une société plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive.

Une stratégie concentrée sur 11 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU qui offre des solutions pour s'engager.



## Une gouvernance Aviva Solutions Durables qui irrigue toute l'entreprise

Portée par la Direction Générale, la politique RSE Aviva Solutions Durables constitue un enjeu stratégique pour Aviva France. Elle se traduit, par une volonté au plus haut niveau de l'entreprise, de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence.

6 membres du Comité Exécutif d'Aviva France valident la stratégie RSE et suivent son déploiement au travers d'un comité de gouvernance appelé « Cockpit » se réunissant tous les 2 mois.

## La stratégie « Aviva Solutions Durables »



### #AGIRPOURLECLIMAT

- Créer l'assurance de demain plus verte et inclusive



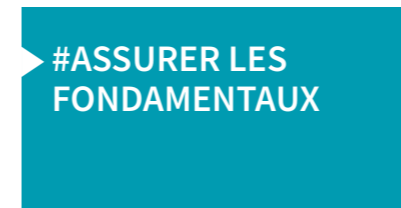
### #PROMOUVOIRL'INCLUSION

- Structurer notre vision RSE et engager l'ensemble de nos parties prenantes



### #DEVENIR CHAMPION DE L'INVESTISSEMENT

- Porter les engagements d'Aviva auprès des cercles d'influence économiques et politiques



### #ASSURER LES FONDAMENTAUX

- Promouvoir les valeurs et la culture d'entreprise d'Aviva
- Défendre des hauts standards d'éthique
- Garantir une conformité réglementaire (reporting, accessibilité, développement produits...)





# **1. Pourquoi nous engager, les responsabilités d'un investisseur**

---

**1.1 Un monde sous contrainte**

**1.2 Nos responsabilités**

**1.3 Un exercice de transparence sincère  
et d'amélioration continue**

## 1.1 Un monde sous contrainte

### Les risques climatiques et l'urgence climatique

Nos activités d'assurance et de gestion de l'épargne nous placent au cœur des évolutions structurelles des économies et des tendances à long terme de notre environnement. La question climatique est naturellement au centre de nos préoccupations centrales et doit guider notre stratégie et nos actions à venir.

En effet, les conséquences du changement climatique pour l'économie impliquent des mesures de transition pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (changements réglementaires et des modes de consommation, ruptures technologiques, etc.) et des impacts physiques que nos économies subiront. Plus l'effort de transition est rapide et important, moindres seront les impacts du changement climatique. A l'inverse, un moindre effort de transition dans les années à venir aura des conséquences physiques significatives à plus long terme.

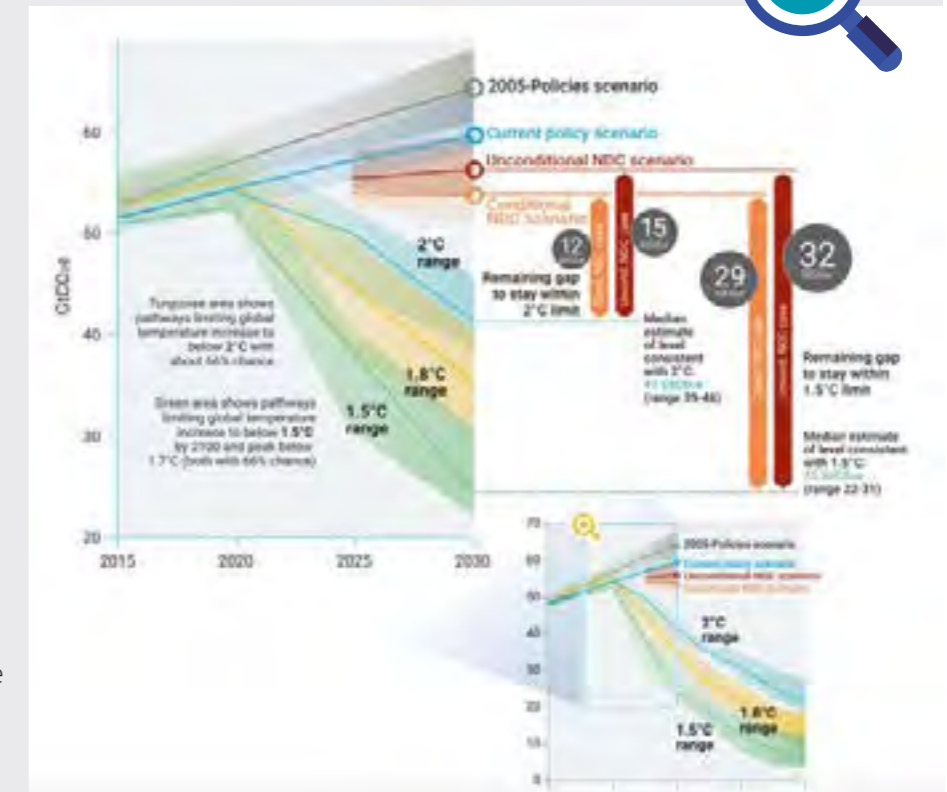
Pour le secteur assurantiel, les conséquences du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles. Le rapport « Impact du changement climatique sur l'assurance à horizon 2040 » de la FFA<sup>(1)</sup> estime à 92 milliards d'euros le montant des dégâts cumulés causés par des aléas naturels d'ici 2040.

Les pays signataires de l'Accord de Paris se sont engagés sur la voie de limiter l'augmentation des températures à l'horizon 2100 à +1,5°C par rapport à l'époque préindustrielle. Un tel scénario suppose un vaste effort de transition au cours des prochaines décennies, auquel AVIVA souscrit.



### Un sujet au cœur des préoccupations : la réalité du changement climatique

Selon le dernier rapport du GIEC en octobre 2018, limiter le réchauffement climatique à 1,5°C nécessiterait des transitions «rapides et profondes» dans les domaines agricoles, énergétiques, industriels, de la construction, des transports et de l'urbanisme. Les émissions mondiales nettes de CO2 dues à l'activité humaine devraient diminuer d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici 2030 pour atteindre un niveau «net zéro» autour de 2050. La figure ci-contre issue du rapport « Emission Gap Report 2019 » de l'UNEP illustre ces efforts à fournir pour aligner les émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'Accord de Paris.



### La transition climatique, un enjeu majeur

Depuis les Accords de Paris en 2015, les scientifiques ne cessent de tirer la sonnette d'alarme avec, chaque année, des scénarios plus pessimistes sur la hausse des températures d'ici à 2100 si rien n'est fait pour inverser drastiquement la tendance des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La dernière étude en date, qui alimente le sixième rapport du GIEC<sup>(2)</sup> prévu pour 2021-2022, prévoit une hausse moyenne de 7°C d'ici la fin du siècle.

Face à l'urgence climatique, qui représente un risque systémique pour la vie sur terre et, par conséquent, pour l'économie mondiale, l'industrie de la gestion d'actifs a un rôle clé à jouer. Elle se doit de faire évoluer les pratiques en accompagnant les entreprises sur le chemin de l'adaptation et de la transition climatique, mais aussi en favorisant une réallocation du capital vers ces entreprises vertueuses.

(1) Fédération Française de l'Assurance.

(2) Groupement intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

Nous nous engageons auprès des entreprises afin de les aider à améliorer leurs pratiques de gestion des risques climatiques. Nous collaborons aussi avec l'industrie et d'autres intervenants pour continuer à intégrer le défi climatique dans nos pratiques d'investissement.



## 1.2 Nos responsabilités

### Responsabilité fiduciaire

Aviva intègre un large ensemble d'informations afin d'évaluer la valeur des actifs dans lesquels elle investit. Les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en font partie car ils ont un impact sur la performance à long terme des investissements. Des initiatives telles que le CDP ou la Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD) répondent au besoin d'informations ESG en exigeant des entreprises qu'elles fournissent des informations sincères sur leurs risques ESG et climat.

### Une responsabilité sociale et économique

Le changement climatique soulève des enjeux considérables pour la société. Respecter les accords de la COP 21<sup>(3)</sup> requiert des transformations profondes de pans entiers de l'économie (énergie, transports, habitations, industrie, agriculture, etc.). Atteindre l'objectif de réchauffement de 1,5°C nécessite d'ici 2030<sup>(4)</sup> une mobilisation de ressources financières estimées par l'OCDE à 6,35 trillions d'euros par an. Aux côtés d'autres investisseurs institutionnels, Aviva contribue, à son échelle, à rendre « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques » (Accord de Paris, article 2).

### Répondre aux exigences éthiques des clients

Aviva propose aux épargnants d'investir en accord avec leurs valeurs, en évitant d'être associé à certaines activités, ou en privilégiant l'investissement dans les entreprises les plus vertueuses en matière de développement durable. La prise de conscience grandit chez les citoyens : 88% d'entre eux souhaitent que les produits d'épargne intègrent des considérations ESG<sup>(5)</sup>. Les fonds ISR ou à impact d'Aviva répondent à cette attente, en cohérence avec deux grands piliers de la stratégie RSE d'Aviva : la lutte contre le changement climatique et la promotion de l'investissement responsable.

(3) La COP 21 est la 21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Paris en 2015 au cours de laquelle un grand nombre d'Etats se sont engagés pour poursuivre des efforts afin de limiter l'augmentation de la température à 1.5 degrés d'ici la fin du siècle.

(4) OECD. 2017, *Investing in Climate, Investing in Growth*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273528-en>

(5) Source : Enquête GFK Juin 2018

La stratégie mise en place par le Groupe Aviva et sa filiale Aviva France, pour faire face à ces responsabilités, s'appuie sur les éléments suivants :

- développer les approches d'investissement pour aligner les portefeuilles avec l'objectif de 1,5°C, limiter leur intensité carbone et leur exposition aux risques climatiques.
- déployer des processus de gestion par classes d'actifs pour améliorer le score ESG des portefeuilles, dans l'absolu et relativement aux indicateurs de référence.
- accélérer les investissements dans des actifs verts, pour financer la transition écologique tout en s'engageant auprès des émetteurs les plus carbo-intensifs, par un dialogue constructif et par la politique de vote, recourir au désinvestissement lorsque nécessaire.
- soutenir une économie solidaire par l'investissement des fonds à impact.
- promouvoir et diffuser les fonds ISR.

Pourtant un assureur comme Aviva ne peut, seul, répondre aux exigences de transformation économique liées au dérèglement climatique. Aviva doit pouvoir s'appuyer sur des politiques de transition claires à long terme, coordonnées à l'échelon national, européen et mondial, visant une économie moins carbonée. Dans cet esprit, Aviva participe à de nombreuses initiatives collectives, dont la plus récente est l'engagement dans l'Alliance Net Zero Asset Owner.

Face à l'urgence climatique qui présente un risque pour l'économie mondiale, l'industrie de la gestion d'actifs a un rôle à jouer.



## 1.3 Un exercice de transparence sincère et d'amélioration continue

Par sa participation aux travaux de la Aviva's Climate-related financial disclosure 2019 et de la Financial Stability Board du G20 depuis 2017, Aviva intègre les questions extra-financières dans sa dynamique d'entreprise et ses principes d'investissements. Les derniers rapports ESG Climat publiés depuis 2017 répondent aux exigences de l'article 173 de la LTECV tout en suivant les recommandations de Aviva's Climate-related financial disclosure 2019. Ils s'insèrent dans un ensemble de publications, tant au niveau du groupe que du périmètre français, qui éclairent de multiples enjeux :

- [Le rapport « Aviva's climate-related financial disclosure 2019 »](#)
- Le rapport d'activité d'Aviva France
- [La Déclaration de Performance Extra-Financière d'Aviva France](#)
- [Les rapports d'Aviva Investors France](#)

Les efforts continus d'Aviva France pour intégrer et modéliser les risques climatiques dans ses portefeuilles d'investissement ont été récompensés en 2019.

Organisés par l'ADEME et le Commissariat général au développement durable du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Prix Internationaux du Reporting Climatique valorisent les meilleures pratiques en matière de reporting climatique.

**La distinction reçue par Aviva France en novembre 2019 récompense l'intégration des enjeux climatiques dans son rapport et ses pratiques globales en matière de stratégie, de gouvernance et d'engagement.**

La méthodologie « Climate VAR » développée en 2019, a été récompensée aux Awards 2020 (UK & Europe) organisés par InsuranceERM. par le nouveau prix de l'initiative de l'année en matière de risque climatique. Aviva poursuit son investissement dans cet outil d'analyse particulièrement pertinent, en élargissant son périmètre et en testant davantage ses hypothèses.



Remise du prix international du Reporting Climatique - nov. 2019





## **2. Notre stratégie face aux risques ESG**

---

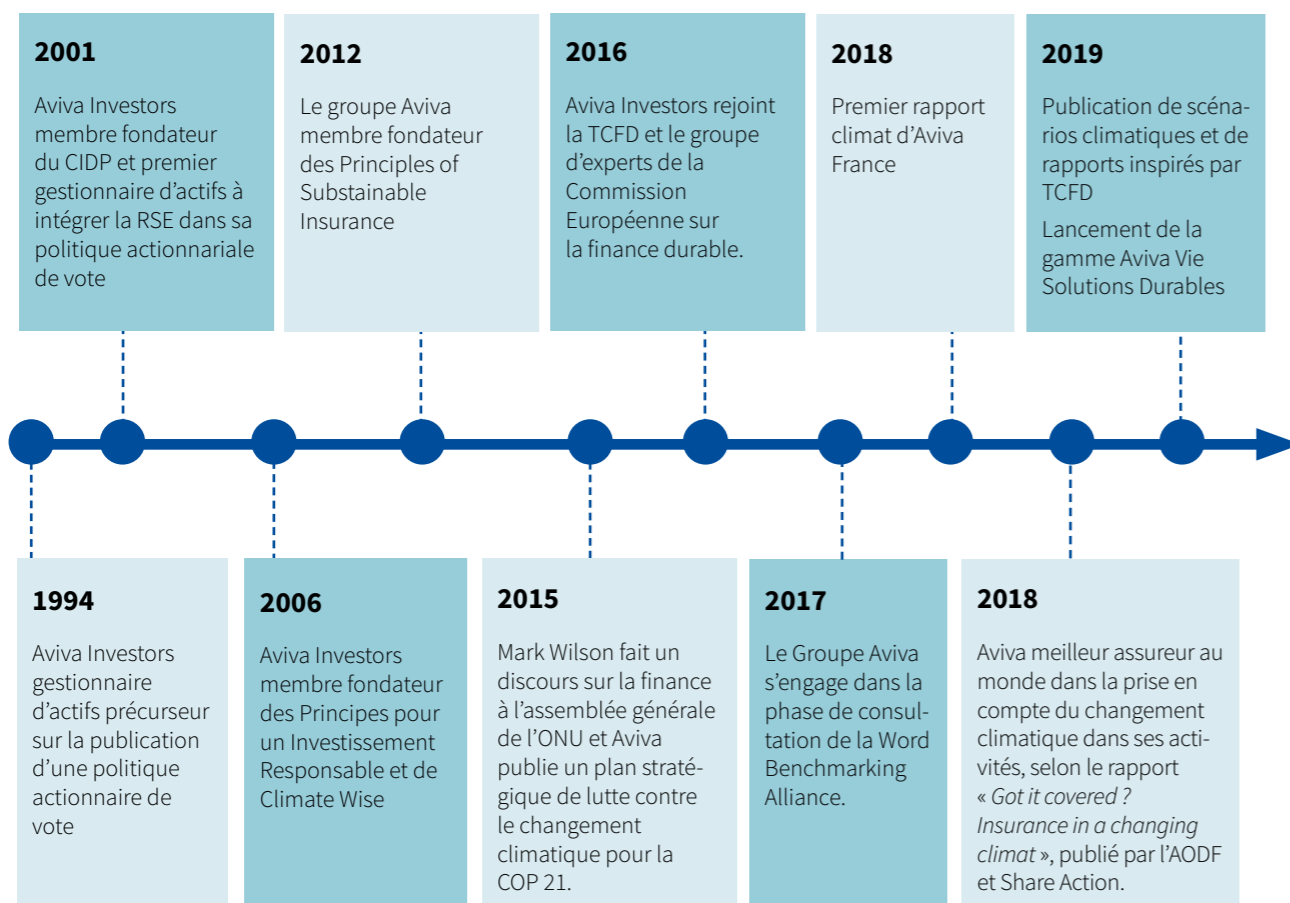
**2.1 Aviva France, acteur historique  
au cœur de défis qui s'accélèrent**

**2.2 Les engagements du Groupe  
à fin 2019**

## 2.1 Aviva France, acteur historique au coeur de défis qui s'accélèrent

Le plan stratégique 2015-2020 du groupe Aviva a durablement ancré la politique d'investissement dans le versant de la responsabilité en matière de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. Fort de ses 584 milliards d'euros d'actifs gérés à fin décembre 2019, dont 92,3 Milliards d'euros pour Aviva France, le groupe Aviva interpelle les pouvoirs publics, qui sont aussi les émetteurs de centaines de milliards d'obligations détenues, influence les entreprises dans lesquelles il investit, promeut une croissance plus verte et responsable grâce à des investissements ciblés et incite les entreprises du secteur assurantiel à être plus transparentes en matière de risques climatiques.

Pionnier au sein du groupe, Aviva France accompagne la progression des sujets ESG depuis 20 ans au travers de nombreuses initiatives :



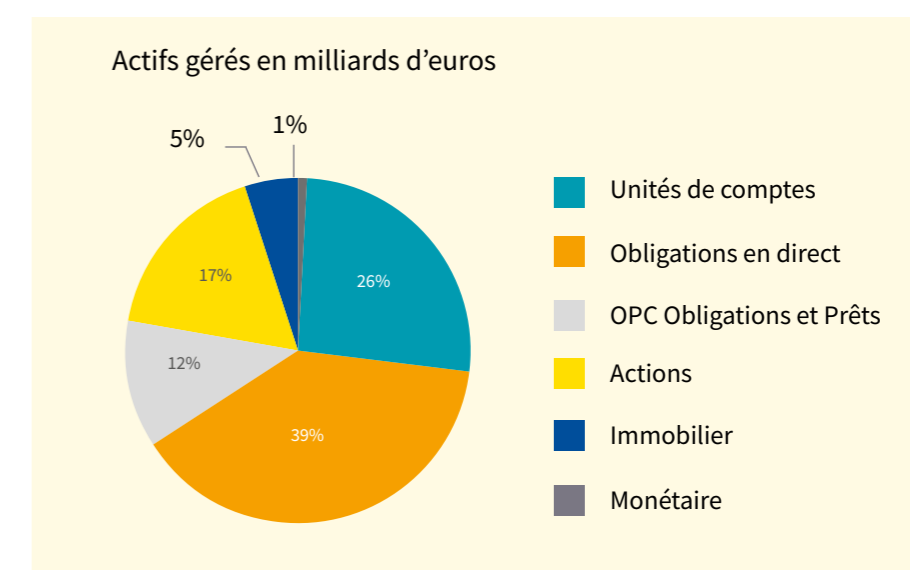
Avec plus de 180 ans d'existence, la filiale française du Groupe Aviva est l'un des principaux assureurs vie et dommages du pays : Aviva France veille à la protection assurantielle de 3 millions de clients particuliers et professionnels, avec une offre de produits et services d'assurance innovante et digitale, en s'appuyant sur son réseau multi-accès - agents généraux, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine, et des partenaires comme l'AFER, première association d'épargnants de France.

Aviva France dispose d'une expertise en gestion d'actifs au travers de ses filiales Aviva Investors France (AIF), dédiée à la gestion des actifs financiers, et Aviva Investors Real Estate France, dédiée à l'investissement immobilier<sup>(5)</sup>.



Sur un total d'actifs de 114,8 milliards d'euros gérés par Aviva France, 26% soit 24,2 milliards d'euros sont gérés en Unités de Compte pour le compte des clients et 68,1 milliards en mandats, dont 96% sont gérés par Aviva Investors France.

Figure 1 : Répartition des actifs par classes au sein du portefeuille d'Aviva France au 31/12/2019



(5) Pour connaître plus en détail nos entités, nos métiers et notre modèle d'affaires d'assureur généraliste, veuillez consulter la page 8 de notre DPEF.

## 2.2 Les engagements du Groupe Aviva à fin 2019



Après avoir atteint les objectifs fixés dans sa stratégie climatique 2015/2020 et avant d'amorcer la revue complète de son plan stratégique pour 2020, le Groupe Aviva a pris un engagement fondamental en novembre 2019 : aux côtés d'autres grands investisseurs, Aviva s'est engagé à **réduire à zéro d'ici 2050 les émissions nettes de GES de ses portefeuilles d'investissement**.

Cet engagement ambitieux résulte de la participation du Groupe à l'Alliance Net-Zero Asset Owner, lancée en septembre 2019 lors du Sommet Action Climat des Nations Unies. Cette Alliance d'investisseurs, pesant plus de **4 600 milliards de dollars** d'encours de gestion, rassemble les assureurs et fonds de pension qui s'engagent sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050. Cette initiative témoigne d'une volonté d'action commune pour aligner les portefeuilles d'investissement sur un scénario de réchauffement de 1,5°C<sup>(6)</sup>.

Par cette adhésion, le Groupe Aviva participe à une démarche collective, pour travailler par étapes et de manière coordonnée à tracer un parcours vers l'objectif final de réduction des émissions de GES de ses investissements, notamment en :

- fixant des objectifs intermédiaires tous les 5 ans, suivant ainsi les procédures de l'Accord de Paris,
- continuant de s'inscrire dans une approche ESG globale,
- intégrant les risques liés au changement climatique dans sa gouvernance et sa stratégie.

Le Groupe Aviva a également adhéré aux principes de Powering Past Coal Alliance Finance qui l'engagent à **cesser de soutenir les investissements et prises de participation dans le charbon d'ici 2030**.

Le champ d'application stratégique du groupe Aviva, commencé sur **les investissements**, sera à compter de 2020 élargi aux trois autres piliers : **l'assurance, les opérations et les missions sociétales**.

La révision de la stratégie, intervenant dorénavant tous les deux ans, tient à la conviction que les risques liés au climat sont de plus en plus pressants et que la fenêtre d'opportunité se réduit rapidement devant les risques climatiques. Pour en savoir plus sur la stratégie du groupe Aviva : <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/climate-related-financial-disclosure-2019-report.pdf>

Totalement engagée par les décisions du Groupe, Aviva France déploie cette stratégie et ses engagements au travers d'une stratégie de long terme depuis 2012, visant à contribuer à la transition énergétique, gérer ses risques et proposer à ses clients une épargne responsable. Notre métier d'assureur implique d'anticiper à un horizon de 20 à 30 ans les risques et opportunités d'un monde qui change très vite, tout en **assumant dès aujourd'hui les décisions qui contribueront à l'état du monde de demain**.



Fin 2018, Aviva France s'était fixé comme objectifs pour 2019 de :

- Renforcer la gouvernance avec la création d'un Comité ESG/Climat.
- Intégrer la stratégie ESG/Climat dans son processus de détermination de l'Allocation Stratégique d'Actifs.
- Poursuivre la politique d'engagement et l'approfondir sur les questions climatiques.
- Augmenter son offre de produits d'épargne responsables et ses encours gérés sous label ISR.



<sup>(6)</sup> Le Groupement International des Experts sur le Climat (GIEC) a mis en garde sur le fait que passer le cap de 1,5°C de réchauffement augmenterait la fréquence et l'intensité des impacts climatiques, comme des vagues de chaleur et tempêtes qui ont sévi sur le globe ces dernières années.

## 2.2 Les engagements du Groupe Aviva à fin 2019

Notre stratégie « R.I.S.E.U.P<sup>(7)</sup> » s'est ainsi déclinée pour 2019 :

Stratégie RISE-UP	Résultats 2019
<b>RÉDUIRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduire les risques ESG des portefeuilles et le démontrer par la progression permanente de leur score ESG</li> <li>● Réduire l'impact des risques climatiques (physiques et de transition) sur les portefeuilles et leur empreinte carbone, et faire tendre la température des portefeuilles vers l'objectif de moins de 1,5°C de l'Accord de Paris</li> </ul>	<p>L'amélioration tendancielle des <b>profils ESG des portefeuilles</b>, dans l'absolu et par rapport à leurs indicateurs de référence, s'est poursuivie avec une amélioration globale du score ESG et la diminution de l'empreinte carbone des portefeuilles.</p>
<b>INTÉGRER</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intégrer les facteurs ESG et climat dans les décisions d'investissement</li> <li>● Intégrer les facteurs climatiques dans la gestion des risques à travers le recours à des analyses crédibles de scénarios en ligne avec les recommandations de la TCFD</li> <li>● Intégrer les opportunités de transition énergétique dans le processus d'investissement</li> </ul>	<p>La direction des investissements d'Aviva France a davantage formalisé la stratégie ESG/Climat, depuis la définition des <b>Allocations Stratégiques d'Actifs</b> jusqu'à leur exécution, au travers de clauses spécifiques dans les mandats de gestion avec la fixation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés. Le processus d'alignement des portefeuilles sur une trajectoire 1,5°C s'est poursuivi, à l'aide des nouveaux indicateurs.</p>
<b>SOUTENIR</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutenir la transition énergétique et écologique en sélectionnant des actifs d'émetteurs qui réduisent leur empreinte carbone, des infrastructures bas carbone, des obligations vertes et en désinvestissant des secteurs les plus émissifs</li> <li>● Soutenir l'économie sociale et solidaire par l'augmentation des encours investis</li> </ul>	<p>La nouvelle taxonomie européenne des investissements verts et bruns, publiée fin 2019, est venue renforcer les analyses d'allocation d'actifs et la visibilité des choix d'investissement. Les investissements verts ont été renforcés, ainsi que la revue des secteurs les plus contributifs au risque climatique et la recherche des opportunités d'investissement pour profiter des innovations liées à la transition écologique, parallèlement à la réduction de la part brune des actifs.</p> <p>Lancement du fond Aviva La Fabrique Impact ISR</p>

(7) Traduction : « Relevez-vous ».

Stratégie RISE-UP	Résultats 2019
<b>ENGAGER</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Engager le dialogue avec les parties prenantes, émetteurs comme sociétés de gestion tierces, pour les inciter à déployer à nos côtés les meilleures pratiques ESG, prendre en compte et atténuer les conséquences du changement climatique.</li> <li>● Engager notre droit de vote d'actionnaire comme levier d'engagement auprès des émetteurs en lien avec la politique de vote du groupe Aviva.</li> </ul>	<p>La politique d'engagement en faveur d'une meilleure prise en compte des risques climatiques a conduit à renforcer les exigences lors des votes des AG des émetteurs français, en particulier concernant les votes sur les nominations d'administrateurs.</p>
<b>UNDERWRITE / SOUSCRIRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Promouvoir auprès des assurés des comportements plus vertueux et des actions responsables à travers l'offre de contrats ou de produits d'assurance.</li> <li>● Exclure de nos offres d'assurance financière et dommages certains secteurs du fait de leur positionnement ESG défavorable (armement, produits issus du tabac, entreprises dédiées aux tests sur animaux, entreprises d'extraction gazière et pétrolière).</li> </ul>	<p>La nouvelle gamme de produits Aviva Solutions Durables a été lancée. Sur le volet de l'Investissement Socialement Responsable, nous avons procédé à la transformation en processus de gestion relevant du label ISR de 14 fonds, ce qui a permis à Aviva Investors de se hisser à la 4<sup>e</sup> place des plus importants gestionnaires en France avec 9,7 milliards d'euros gérés à fin 2019.</p>
<b>POLITIQUE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Encourager les actions publiques en faveur de l'investissement responsable et de l'intégration des critères ESG dans les réglementations.</li> <li>● Favoriser les initiatives d'engagement collaboratif et coalitions d'investisseurs.</li> </ul>	<p>A titre de rappel, les 8 priorités d'Aviva France dans son engagement avec les pouvoirs publics et le régulateur sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inclusion systématique d'options d'investissement responsable dans les contrats d'assurance vie existants.</li> <li>- L'extension du périmètre des labels financiers de type ESG.</li> <li>- L'éducation financière.</li> <li>- L'extension du mandat du régulateur sur les problématiques ESG / Climat.</li> <li>- Le soutien du plan d'action de la Commission européenne.</li> <li>- Le soutien du développement d'indices de marchés.</li> <li>- Le leadership de la France dans la finance durable dans des forums internationaux comme le G7 ou les Nations Unies.</li> <li>- AVIVA France a participé à l'élaboration des politiques publiques en faveur du climat à travers la réponse aux consultations françaises et européennes.</li> </ul>



## **3. La gouvernance au service de notre stratégie**

---

**3.1** La gouvernance au service  
de notre stratégie

**3.2** La gouvernance ESG déclinée  
chez Aviva France

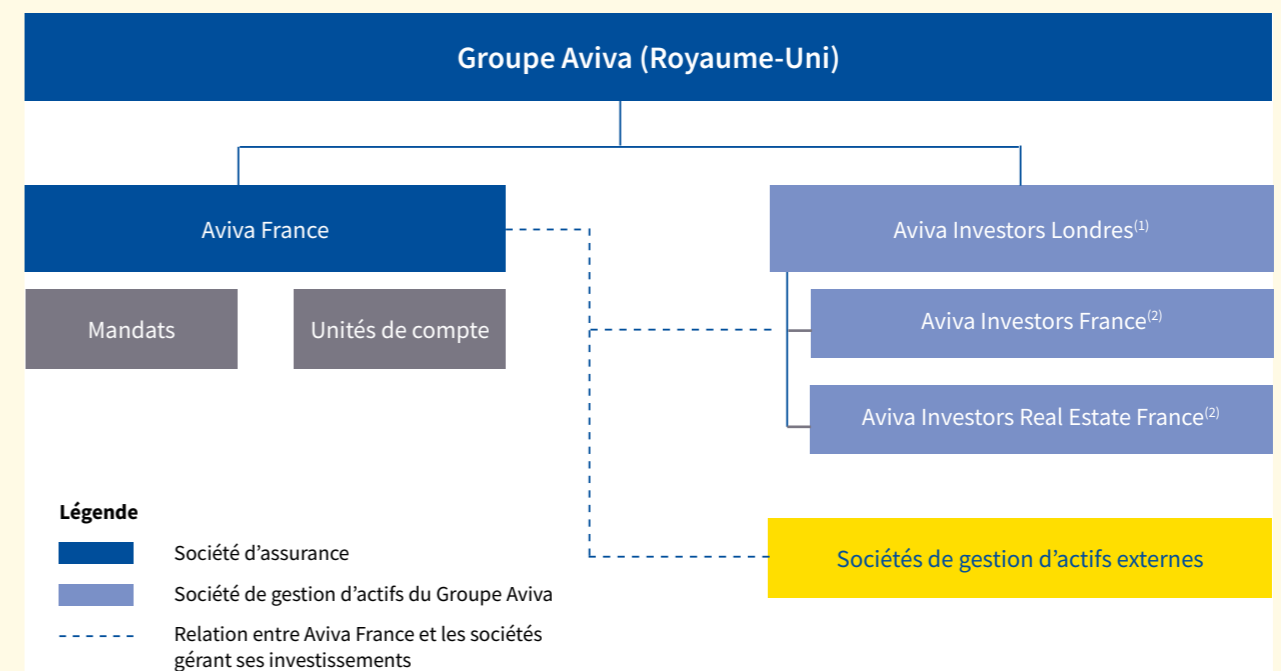
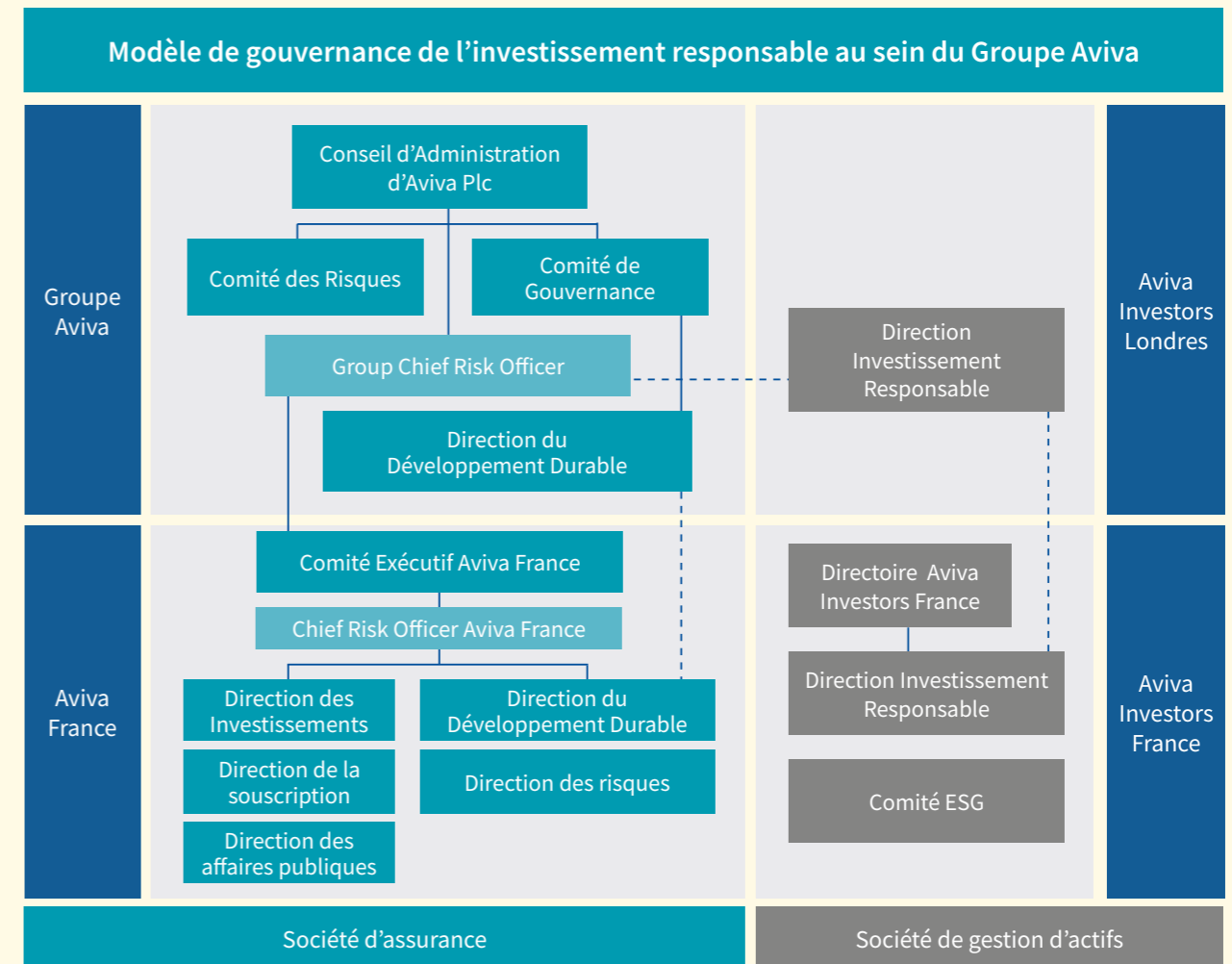
### 3.1 La gouvernance au sein du Groupe Aviva

Le Groupe a instauré un système de gouvernance doté de contrôles efficaces et robustes sur les questions ESG, proportionné à la nature, échelle et complexité des opérations d'Aviva. Il permet en particulier au conseil d'administration, aux comités de gestion en charge de ces questions et à la direction générale d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans les processus décisionnels et métiers.

Le directeur des risques, le directeur juridique et la secrétaire générale du groupe Aviva sont les sponsors **exécutifs** qui supervisent le système de gouvernance du Groupe et s'assurent de la mise en place opérationnelle des différentes politiques du Groupe relatives aux problématiques ESG et au changement climatique. Au niveau du **Conseil d'Administration**, le comité des risques et le comité de gouvernance supervisent la gestion des risques et des opportunités liés au climat.

De nombreuses directions (dont la direction des risques et la direction des investissements) collaborent chez Aviva France, afin d'identifier, de gérer et de réduire les risques climatiques et ESG. C'est le Comité exécutif d'Aviva France, épaulé par le Directoire d'Aviva Investors France qui valide la stratégie d'Aviva dans ce domaine et décline les activités sur les problématiques ESG et de lutte contre le changement climatique à l'échelle de la France.

Le Comité exécutif d'Aviva France a la vision globale de l'impact de ces risques sur le bilan financier d'Aviva alors que la direction des investissements se focalise sur l'actif de la société d'assurance et la direction de la souscription gère ses risques de passif. La direction des risques, quant à elle, se situe à l'intersection de ces deux directions puisqu'elle a en charge l'identification des risques ainsi que leur modélisation et leur suivi, à la fois à l'actif et au passif.



(1) Aviva Investors Londres, dont la dénomination sociale est Aviva Investors Global Services limited (AIGSL), est une filiale à 100% d'Aviva plc  
 (2) Aviva Investors France et Aviva Investors Real Estate France sont des filiales à 100 % d'Aviva France



## 3.1 La gouvernance au sein du Groupe Aviva

### Comment assure-t-on une prise de décision éclairée et au plus haut niveau sur les sujets ESG ?

**Arthur Chabrol, Directeur Général Délégué :**

La stratégie climat du groupe est soumise à l'approbation du Comité exécutif puis du Conseil d'administration. Les différents comités qui leur rendent compte (comité d'audit, des risques et de gouvernance) bénéficient de l'expertise des diverses fonctions opérationnelles d'Aviva (direction des risques, direction des investissements, affaires publiques, etc.).

### Comment s'articule la gouvernance entre le Groupe, ses filiales et son gestionnaire d'actifs sur les sujets ESG ?

**Elisabeth Aubineau, Directrice de la Communication, Marketing et Marque :**

La production et l'utilisation des informations sont coordonnées au sein du Groupe Aviva par le responsable du Développement Durable, qui favorise l'interaction et les échanges entre le groupe et les entités locales. Pour la gestion d'actifs, la direction de l'investissement responsable d'Aviva Investors est en charge de concevoir, déployer et coordonner les processus ESG. Ce pilotage s'effectue pour l'ensemble des classes d'actifs et en étroite collaboration avec l'équipe d'Investissement Responsable d'Aviva Investors France, composée de trois spécialistes.

### Comment s'effectue le déploiement opérationnel des politiques d'investissement dans les expertises ?

**Denis Lehman, Directeur Général d'Aviva Investors France :**

Un chargé d'investissement responsable est nommé pour chaque entité ou classe d'actif au sein d'Aviva Investors. Près de 40 collaborateurs issus de différents services (gestionnaires de fonds, analystes ou fonctions support) sont en charge de la politique ESG et chargés d'appliquer et de décliner de manière opérationnelle la politique ESG définie par le Groupe.

### Comment a évolué la gouvernance ESG dans le Groupe en 2019 ?

**Stéphane Dos Santos, Responsable Risques Financiers Assurantiels :**

En 2019, une évolution réglementaire britannique a modifié et étendu les attributions du Chief Risk Officer (CRO) en lui confiant les responsabilités suivantes :

- Veiller à ce que les risques et les opportunités liés au climat soient identifiés, suivis dans le cadre de la gestion des risques et conformément à son appétence au risque.
- Guider le conseil d'administration sur l'exposition du Groupe aux risques financiers liés au changement climatique et l'aider à gérer et superviser ces risques.
- Accompagner le conseil d'administration pour développer et maintenir une approche appropriée en matière de reporting réglementaire sur les risques financiers liés au changement climatique.

Pour répondre à ces nouvelles attentes, Aviva a lancé un projet transversal sur les risques et les opportunités liés au climat. Le CRO, sponsor exécutif du projet, est entouré d'un groupe de travail d'experts internes et externes, en charge de passer en revue les principales analyses et résultats obtenus. En 2019, des documents de synthèse examinant l'impact du changement climatique sur les activités d'Aviva ont été présentés aux comités du conseil d'administration du groupe.

Pour plus de détails sur la gouvernance du groupe, consultez Aviva's Climate-related financial disclosure 2019 <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/climate-related-financial-disclosure-2019-report.pdf>



## 3.2 La gouvernance ESG déclinée chez Aviva France

Le Comité exécutif d'Aviva France, épaulé par le Directoire d'Aviva Investors France, valide la stratégie et décline les activités à l'échelle de la France. Il porte la vision globale de l'impact de ces risques sur le plan financier. De nombreuses directions (dont la direction des risques et la direction des investissements) collaborent chez Aviva France afin d'identifier, gérer et réduire les risques ESG.

### Les fonctions des directions



- **La direction des investissements** se concentre sur l'actif de l'assureur.
- **La direction de la souscription** gère ses risques du passif.
- **La direction des risques** se situe à l'intersection de ces deux dernières : elle identifie les risques, les modélise et les suit, côté actif et passif.
- **La direction des affaires publiques** mène des actions concertées dans les domaines ESG avec les pouvoirs publics français et européens, ainsi que les acteurs institutionnels et du secteur privé.

En 2019, la gouvernance d'Aviva France a été renforcée avec la mise en place du Comité de Suivi ESG et Climat dont l'objectif est de piloter la performance extra-financière des actifs sous gestion et la mise en œuvre opérationnelle des actions ESG et Climat au sein des portefeuilles. Se réunissant sur une fréquence trimestrielle, il regroupe les représentants des équipes de gestion d'Aviva Investors (gérants et analystes ESG), et pour Aviva France des représentants de la direction des Investissements, de la Direction des Risques, de la Direction Financière, de la Direction du Développement Durable.

En 2019, Aviva Investors a également renforcé sa gouvernance en créant un Comité de Recherche et d'Investissement sur le Climat qui réunit des ressources dédiées pour toutes les classes d'actifs (liquides et illiquides). Ce comité se réunit chaque mois, il est animé par l'expert climatologue et par la responsable ESG et Climat d'Aviva Investors France et s'assure de la bonne gouvernance du processus d'analyse.

Dans le cadre de ses réunions, le Comité des investissements climatiques peut notamment :

- Élaborer des modèles quantitatifs liés au climat et identifier les actifs verts,
- Évaluer la stratégie d'investissement et le risque,
- Évaluer des émetteurs spécifiques,
- Partager les dernières recherches sur le changement climatique et les informations de marché,
- Élaborer des mesures de performance climatique,
- Évaluer les fournisseurs de données sur les données relatives au climat.





## 4. Les politiques d'investissement, au service de notre responsabilité d'investissement

---

### 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

4.1.1 Le vote

4.1.2 L'engagement

### 4.2 L'intégration des critères ESG/ Climat par classe d'actifs

4.2.1 Actifs illiquides

4.2.2 Actifs liquides

### 4.3 Désinvestir et exclure

### 4.4 L'investissement positif pour contribuer à la transition écologique et solidaire

4.4.1 Investissement vert

4.4.2 Les fonds à impact

### 4.5 Les fonds labellisés ISR ou sous processus de gestion ISR

## 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

Nos politiques d'investissement intègrent les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans la gestion des portefeuilles. Sur l'enjeu climatique, elles contribuent à l'objectif fixé en 2019 de réduire l'intensité carbone de nos investissements, en valeur relative ou dans l'absolu, et d'améliorer tendanciellement la température projetée des portefeuilles pour qu'elle soit alignée avec l'Accord de Paris. Nos choix d'investissement se traduisent dans nos engagements et nos votes auprès des émetteurs, ainsi que par des arbitrages d'investissement spécifiques à chaque classe d'actifs.

### 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

La politique de vote et d'engagement actionnarial est formalisée depuis 25 ans par Aviva Investors et mise à jour annuellement. Soumise à la validation du conseil d'administration du groupe Aviva, elle définit des principes de vote, incluant des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

#### 4.1.1 Le vote

L'exercice des droits de vote est un moyen privilégié pour Aviva d'établir une relation étroite et constructive avec les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles elle investit. Elle encourage les entreprises à intégrer dans leur stratégie des mesures du risque climatique selon les recommandations de la TCFD, ainsi qu'une meilleure communication de leurs performances ESG. Cela peut notamment inclure un reporting sur les stress tests liés aux risques climatiques.



Au cours de l'année 2019, Aviva Investors a voté lors de 5 382 assemblées d'actionnaires, soit dans 96% des assemblées auxquelles il était en droit de le faire (un taux stable par rapport à 2018). Dont 874 pour Aviva Investors France.

Figure 2 : Répartition des résolutions votées par Aviva Investors lors des Assemblées Générales d'entreprises en 2019

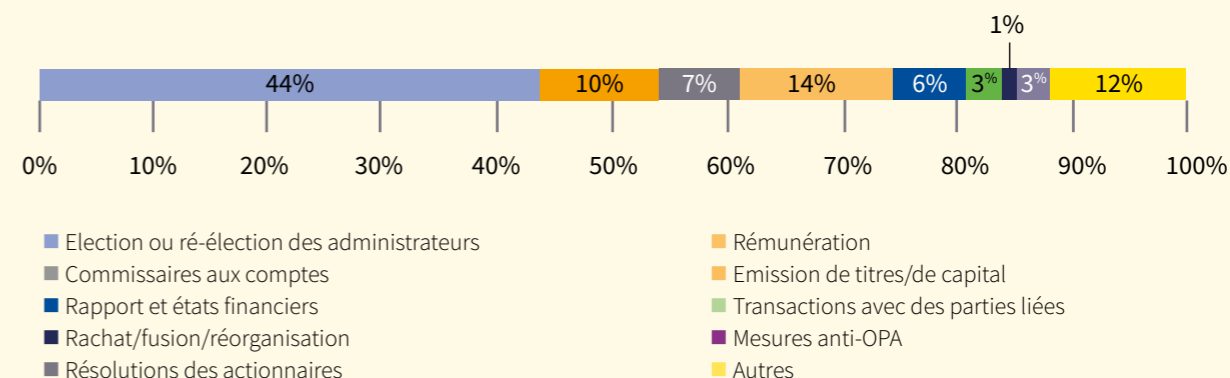
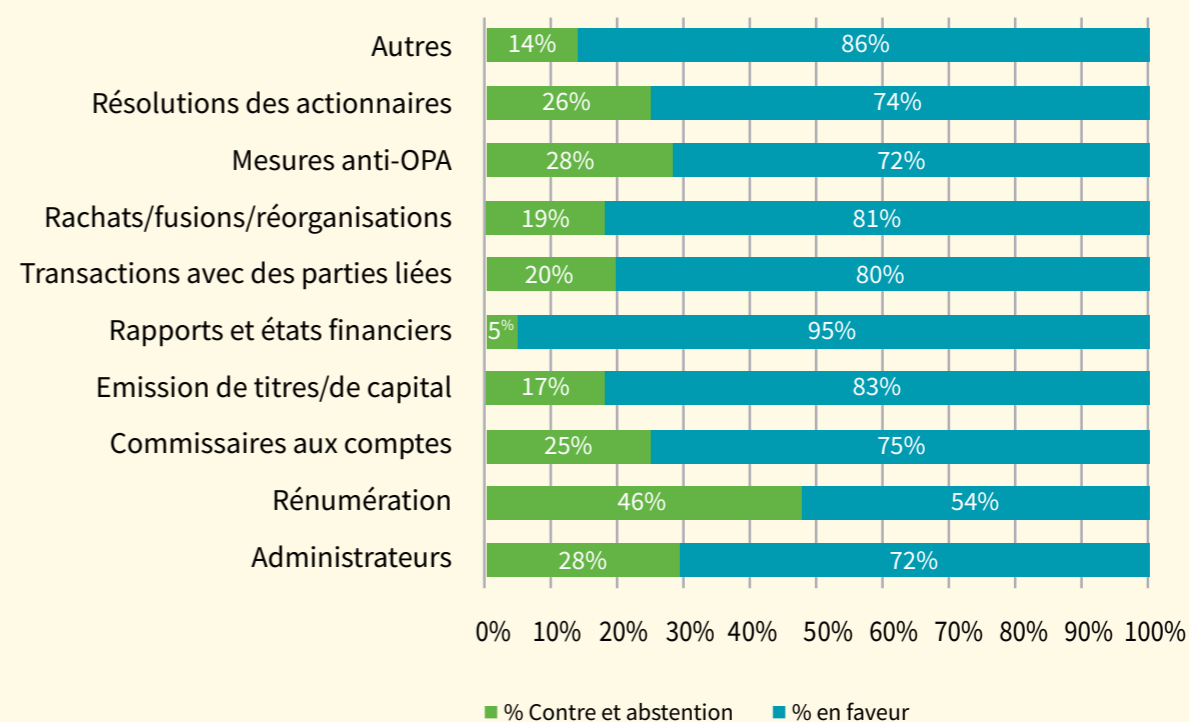


Figure 3 : Orientation des votes d'Aviva Investors dans les Assemblées Générales d'entreprises en 2019  
Source : Aviva Investors



## 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

### 4.1.1 Le vote (suite)

Aviva Investors utilise notamment son influence actionnariale pour encourager les entreprises à s'engager dans une économie sobre en carbone et à fournir une feuille de route précise pour se mettre en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans des secteurs à forte intensité carbone ou particulièrement exposés au risque climatique, **le Groupe ne soutient pas les entreprises ou administrateurs ayant des responsabilités en matière de développement durable lorsqu'ils ne se sont pas engagés à atteindre des objectifs ou lorsqu'ils ne progressent pas de manière satisfaisante vers les objectifs d'engagement fixés.**

En particulier, les entreprises signataires du Climate Action 100+ qui ne seraient pas engagées dans l'initiative Science Based Target pourraient, après analyse, faire l'objet de cette mesure de mise à l'écart.

### Etude de cas

#### Carrefour : Alignement de la rémunération des dirigeants sur des critères extra-financiers

En 2018, Carrefour a présenté le plan "Carrefour 2022", visant à adapter son modèle d'affaires à l'ambition d'être numéro un mondial de la transition alimentaire pour tous.

En 2019, malheureusement, nous n'avons pas été convaincus par certains critères d'alignement de la rémunération des dirigeants avec ces objectifs ou par la transparence de leur reporting et avons donc voté contre la résolution de rémunération des dirigeants.

### Les votes en AG et la question climatique

Shareaction est une ONG anglaise engagée depuis 12 ans en faveur de l'investissement responsable, parce que « c'est l'argent qui fait tourner le monde ! » et avec la conviction que le monde financier peut agir pour le bien à long terme de l'humanité et de l'environnement.

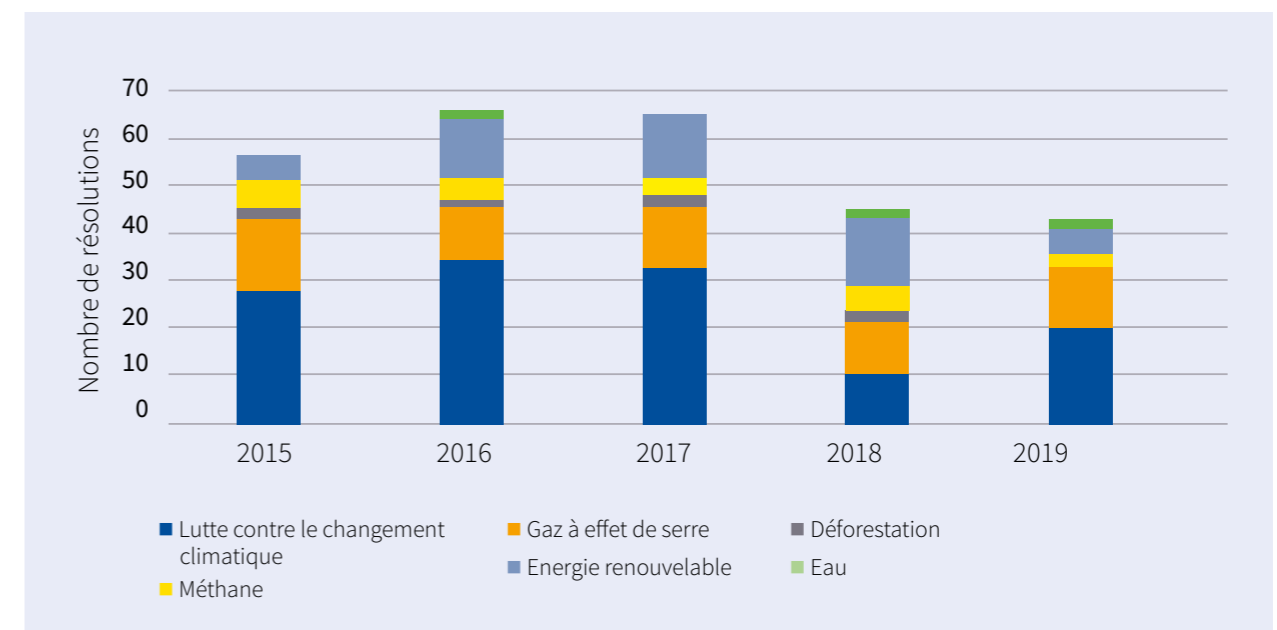
Shareaction a publié en novembre 2019 l'étude « Voting Matters : are asset managers using their proxy votes for climate action ? »<sup>(8)</sup>, fournissant une analyse de la campagne de vote de **57 gestionnaires d'actifs** parmi les plus importants et incluant Aviva, pour les AG 2019 dans le monde.

Considérant que le changement climatique est le principal défi pour ces investisseurs, Shareaction a précisément analysé leurs votes sur les résolutions climatiques. Classant les gestionnaires européens parmi les meilleurs, l'ONG place Aviva Investors **à la 3<sup>e</sup> place des meilleurs investisseurs sur la base des 86,9% de votes positifs émis sur ces résolutions.**



Aviva Investors figure parmi les rares investisseurs votant depuis plusieurs années en faveur de ces résolutions. C'est à la fois le résultat de l'engagement fort mené par le groupe Aviva depuis des années auprès des émetteurs et d'un alignement des actes sur les intentions.

Figure 4 : Vote actif par Aviva Investors sur les résolutions relatives aux questions climatiques (2015-2019) TCFD GROUPE



(8) Traduction : le vote compte : les gestionnaires d'actifs utilisent-ils leurs votes aux AG en faveur du climat ?

## 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

### 4.1.2 L'engagement

Du fait de l'importance des actifs investis en actions au niveau du Groupe Aviva, la politique d'engagement est portée au niveau de celui-ci. L'engagement est un des premiers leviers d'Aviva pour remplir ses objectifs en matière d'ESG, en particulier climatiques.

Aviva Investors dialogue activement avec les entreprises dans lesquelles elle investit, avec un accent particulier mis sur l'engagement auprès des entreprises stratégiquement exposées aux risques climatiques. L'engagement est mené par les équipes d'analystes ESG, en étroite coopération avec les équipes d'investissement. Les principales conclusions des engagements de l'entreprise sont transmises aux gestionnaires de fonds lors de réunions hebdomadaires.

Par ailleurs, Aviva Investors collabore avec d'autres investisseurs dans le cadre d'actions conjointes afin de pouvoir exercer une influence appropriée sur les entreprises, lorsque cela peut s'avérer utile.

La qualité des échanges avec les émetteurs et leur régularité sur le long terme ne sont pas toujours quantifiables, mais ils sont au cœur de l'engagement du Groupe pour intégrer l'ESG dans les investissements et faire avancer les problématiques avec les entreprises.

### Etude de cas

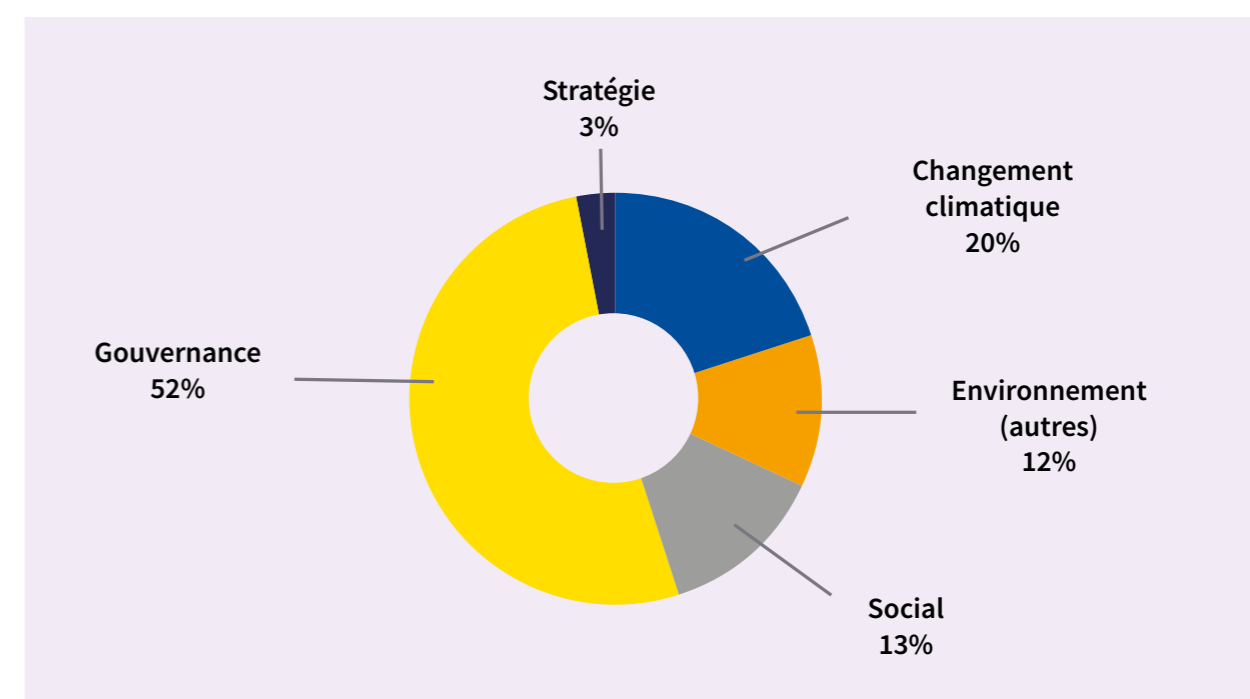
#### BP – Résolution externe en faveur d'un meilleur reporting climatique

Avec d'autres investisseurs institutionnels, nous avons soumis et soutenu une résolution visant à obtenir de BP qu'elle livre une analyse transparente de l'alignement de ses nouveaux investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris, qu'elle revoit ses indicateurs de performance, financiers et extra-financiers, au regard de ce même objectif et qu'elle publie un reporting annuel sur ces sujets.

Durant les mois qui ont précédé l'assemblée, nous avons dialogué avec le management de BP pour obtenir son soutien à cette résolution ; le Board l'a soutenue et elle a obtenu un score d'approbation de 99% des votes.

Au cours de l'année **2019**, Aviva Investors a engagé le dialogue avec **2 149** sociétés sur les sujets ESG, au travers de points téléphoniques, réunions, consultations, lettres, etc.

Figure 5 : Engagement d'Aviva Investors par type de facteur ESG en 2019 - Source Aviva investors



En 2019, les questions sur des thèmes environnementaux et de changement climatique ont constitué 32% des efforts d'engagement d'Aviva Investors, contre 47% en 2018. Aviva Investors en 2018 avait en effet participé à plusieurs actions collectives avec d'autres investisseurs, notamment pour encourager les entreprises à participer à l'initiative CDP sur la transparence de leur impact environnemental.

## 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

### 4.1.2 L'engagement (suite)

#### La biodiversité, un sujet d'engagement croissant pour Aviva :

Mort des pollinisateurs, perte de vie dans les océans, érosion du littoral...

Alors qu'au rythme actuel, la perte de biodiversité pourrait faire perdre **479 milliards de dollars par an à la planète d'ici 2050**, la France se place au dixième rang des pays les plus touchés<sup>(9)</sup>.

Pour prendre acte de cet enjeu urgent, le législateur envisage de modifier l'article 173 afin que les sociétés de gestion indiquent dès 2021 des informations sur les risques liés à la biodiversité.

Les rapports d'entreprises manquent de standardisation dans l'exposition de leur impact biodiversité et traitent plutôt des impacts de leurs opérations que de celui, plus important, de leurs chaînes d'approvisionnement. Les indicateurs d'impact réels sont ainsi difficiles à mesurer, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement à plusieurs niveaux, et les externalités de l'exploitation de ces écosystèmes sont plus souvent supportés par la population que par les entreprises elles-mêmes. L'approche d'Aviva s'appuie donc davantage sur l'engagement thématique que sur des comparaisons de données. L'engagement réalisé par Aviva Investors se concentre aujourd'hui sur la limitation des activités à fort impact, telles que l'extraction de pétrole et de gaz de sites classés au patrimoine mondial ou l'expansion de plantations d'huile de palme dans des forêts tropicales.



En 2019, Aviva investors s'est ainsi concentré sur les problématiques suivantes en matière de biodiversité :

- la déforestation résultant de l'expansion de l'huile de palme,
- les déchets plastiques,
- les émissions de GES,
- l'utilisation de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement de la restauration rapide et l'agriculture industrielle.

### Etude de cas

#### Starbucks – Lutter contre les plastiques à usage unique

En 2008, Starbucks s'était fixé pour objectif de servir 25% de ses boissons dans des gobelets réutilisables, une ambition restée lettre morte. Ces dernières années et malgré sa position de leader du marché, l'entreprise ne montrait pas beaucoup de signes positifs sur son utilisation massive de plastiques non recyclables.

En septembre 2019, nous avons soutenu la résolution d'un groupe d'investisseurs, concernant les contenants réutilisables et le recyclage des gobelets, résolution qui avait échoué avec seulement 44% de vote. Même si notre participation dans cette entreprise est relativement faible (<0.04%), nous avons considéré que cette démarche pouvait envoyer un signal fort aux dirigeants afin de favoriser des choix plus respectueux de l'environnement et plus transparents dans le reporting.

Aujourd'hui, Starbucks a pris des engagements concernant le basculement vers des contenants réutilisables, de nouvelles actions visant un changement de comportement des consommateurs et un objectif de réduction des volumes de packaging de 50% d'ici 2030.



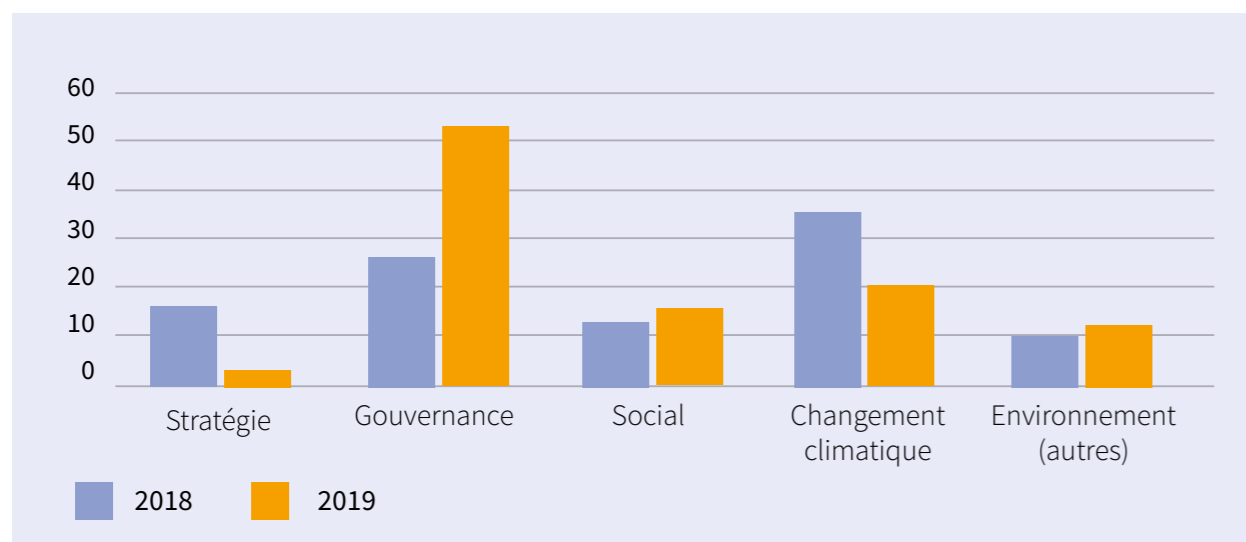
Sensibilisation en interne au zéro plastique à usage unique

(9) Source : rapport Global Futures, Février 2020, WWF

## 4.1 L'engagement auprès des émetteurs par le vote et le dialogue

### 4.1.2 L'engagement (suite)

Figure 6 : Comparaison de l'engagement d'Aviva Investors par type de facteur ESG entre 2018 et 2019  
Source Aviva investors



Le thème de la gouvernance représente **52%** des actions d'engagement en 2019 ; Aviva Investors a activement dialogué en 2019 avec les entreprises, notamment sur les thématiques suivantes :

- l'indépendance et les rémunérations des administrateurs, afin d'assurer leur alignement avec l'entreprise et l'absence de corruption,
- la diversité hommes-femmes au sein des équipes dirigeantes et des conseils d'administration,
- la capacité du Conseil d'administration à gérer les grands risques de l'entreprise.

Les résultats de ces engagements sont intégrés dans le tableau de bord ESG, afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions d'investissement. Dans le cas où le dialogue avec une entreprise échoue, il est possible d'en arriver à une décision de désinvestissement relatif ou absolu.

## 4.2 L'intégration des critères ESG/Climat par classe d'actifs

### 4.2.1 Actifs illiquides

L'équipe dédiée aux actifs réels s'est engagée à réduire ses émissions dans le cadre de la stratégie d'Aviva Investors et d'Aviva Plc face au changement climatique, et par une volonté permanente d'en faire bénéficier les clients et les occupants en investissant dans des bâtiments durables et résistants.

Le Groupe s'engage à décarboner la plateforme Real Assets (qui intègre toute l'activité sur les actifs réels) et à développer des capacités de production d'énergies renouvelables et d'infrastructures bas carbone. En 2020, la plateforme Real Assets publiera sa trajectoire zéro émission nette, renouvelant ainsi ses objectifs en matière de carbone et d'énergie et se mettant sur la voie de zéro émission nette d'ici 2050.

### Actifs immobiliers

Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée en France et émet chaque année plus de 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, ce qui en fait l'un des domaines clé dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique<sup>(10)</sup>. Ce sont d'autant plus des actifs leviers que des avantages économiques découlent de la prise en compte de caractéristiques environnementales ou énergétiques des immeubles. Des économies de coûts, un meilleur retour sur investissement ou une réduction des risques d'obsolescence et réglementaires incitent les équipes Aviva France à intégrer les critères ESG dans les choix d'investissements immobiliers.

Différentes mesures existent pour atténuer les risques de transition et assurer les normes minimales d'efficacité énergétique : analyse trimestrielle des changements législatifs concernant les normes minimales d'efficacité énergétique, clauses environnementales dans le contrat de transaction ou même refus de transaction si le risque ne peut être atténué. Les actifs devant être remis à neuf ou redéveloppés sont particulièrement étudiés pour répondre aux normes modernes d'efficacité énergétique et aux attentes des occupants.



(10) <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/energie-dans-batiments>



## 4.2 L'intégration des critères ESG/Climat par classe d'actifs

### 4.2.1 Actifs illiquides (suite)

Pour les propriétés européennes gérées par Aviva Investors Real Estate pour le compte de nos clients, Aviva s'est engagé à une **réduction absolue de 20%** des émissions équivalent carbone des Scope 1 et 2, par rapport à l'année de référence 2015.

L'entreprise a atteint une **réduction de 62%** des émissions de carbone par rapport à 2015. En 2019, Aviva Investors Real Estate France a investi **78,1 millions d'euros** en investissements et redéveloppements immobiliers verts certifiés ou labellisés, soit près de 112 000 m<sup>2</sup>. Ces labels sont HQE, BREEAM, EFFINERGIE +, NF HABITAT - HQE (liés à l'efficacité énergétique des bâtiments) BIODIVERCITY (dédié à la préservation de la biodiversité) et WELL (dédié au bien-être des occupants).

Le volume total d'investissement en immobilier labellisé ou certifié est de **381 millions d'euros à fin 2019**.

#### Les infrastructures durables

Lors d'investissements dans des infrastructures, Aviva Investors intègre notamment les impacts sur la biodiversité, la stratégie climat, les conditions de travail, les relations avec les parties prenantes et les pratiques de lobbying. L'équipe de gestion utilise également un questionnaire propriétaire développé sur la base d'un référentiel GRESB<sup>(11)</sup>. Celui-ci est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et les données compilées font l'objet d'un suivi annuel.

A l'échelle d'Aviva France, ce sont **65 millions d'euros** qui ont été investis en 2019 dans des infrastructures à faible intensité carbone, soit **49%** des projets financés dans cette catégorie d'actifs. Le portefeuille d'infrastructures bas carbone s'élève à **288 millions d'euros** en 2019. Ces projets incluent des financements de centrales solaires, de parcs éoliens ou d'infrastructures ferroviaires.

#### Dettes privées d'entreprise

Les facteurs ESG sont d'autant plus importants pour ces actifs non liquides, du fait de leur longévité et de leur exposition spécifique. En 2019, Aviva Investors a renforcé son approche ESG en intégrant un total de **60 avis ESG** sur des transactions individuelles de dettes d'entreprises non cotées. Par ailleurs, l'aspect environnemental des actifs fait partie intégrante des reportings produits à l'attention des clients.

L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement de dette privée d'entreprises non cotées se fait à l'aide de l'expertise de Vigéo-Eiris.

### 4.2.2 Actifs liquides

#### Émetteurs privés : actions et obligations

Les actions et obligations d'entreprises représentent un des principaux actifs du groupe Aviva. L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement de ces actifs financiers fait l'objet d'une attention toute particulière grâce à des outils dédiés.

Les gérants d'Aviva Investors peuvent appuyer leur décision d'investissement sur les **analyses qualitatives** de l'équipe d'Investissement Responsable (analyses macro, thématiques, sectorielles ainsi que dédiées au niveau des titres individuels et de certains actifs spécifiques). Aviva Investors s'appuie sur MSCI comme fournisseur de données ESG pour sa large couverture en termes d'émetteurs et la précision de ses informations ESG.



(11) Le GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark) évalue les performances durables des portefeuilles immobiliers à travers le monde pour les investisseurs institutionnels.

## 4.2 L'intégration des critères ESG/Climat par classe d'actifs

### 4.2.2 Actifs liquides (suite)

Les analystes ESG produisent aussi leur propre contenu, mis à la disposition des gérants de portefeuille et des équipes d'investissement par le biais de notes et de rapports.

Pour compléter ses informations ESG, Aviva Investors utilise plusieurs sources :

- Sa recherche interne ESG,
- L'expertise de son équipe dédiée,
- Des recherches commissionnées auprès d'organismes indépendants,
- Des rapports issus d'organisations non gouvernementales

Ce contenu est utilisé par les équipes crédit et actions pour soutenir les décisions d'investissement (y compris l'analyse des investissements potentiels, le suivi des actifs et l'examen des désinvestissements). Il est également utilisé pour former plus largement des équipes d'investissement sur des thèmes ESG spécifiques aux secteurs, ainsi que pour l'engagement.

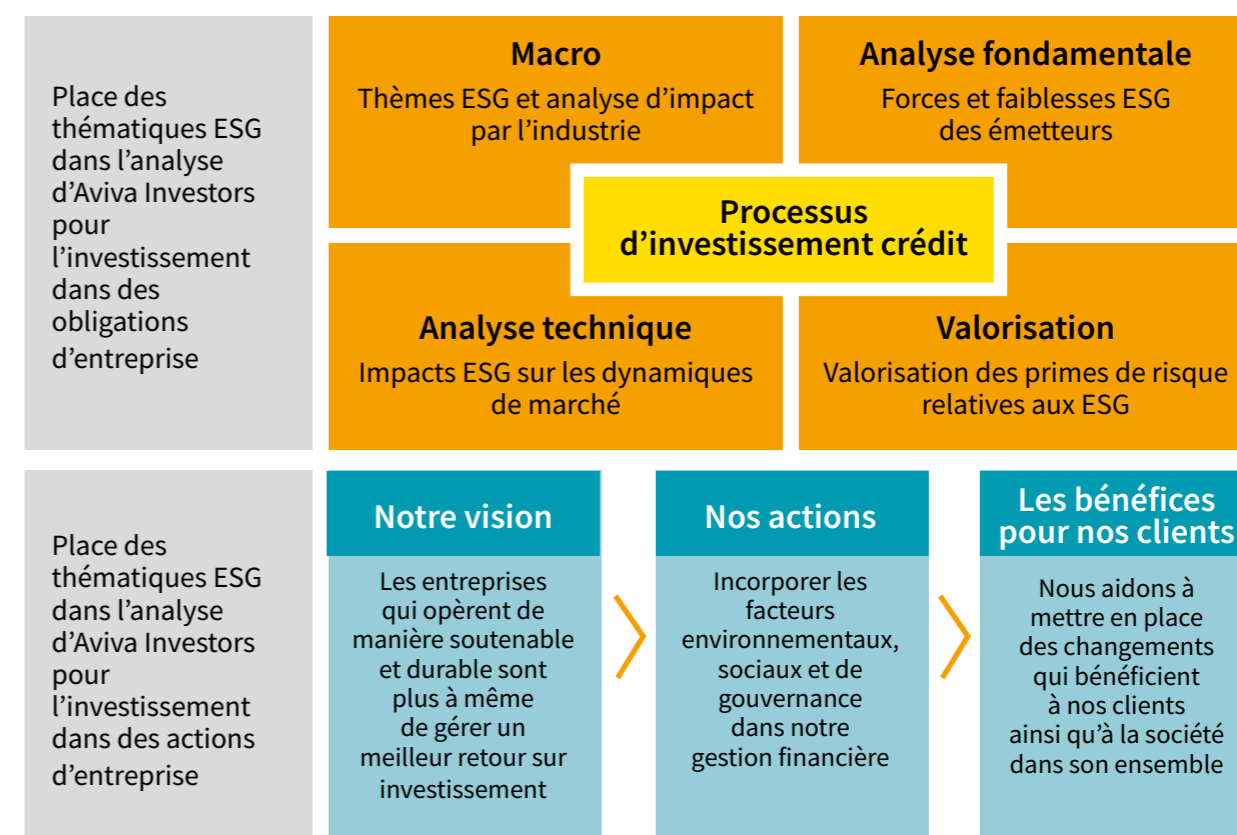
Ces informations, ainsi qu'une note de recherche sur la qualité de la gouvernance de l'entreprise et l'historique des votes exercés, sont ensuite intégrées dans un algorithme propriétaire qui attribue à chaque contrepartie un score ESG final, le « Score AHA » (Aviva Heatmap Algorithm).

Ces informations sont également publiées sur le centre de recherche interne Aviva Investors (Internal Research Hub, « IRH »).

Les analystes ESG contribuent aux revues de portefeuilles menées par les gestionnaires et les analystes d'investissement spécifiques à la classe d'actifs.

Dans le cas spécifique des **obligations d'entreprises**, des analyses ad hoc peuvent être menées par les équipes **d'analystes crédit**. Lors du processus de notation interne des émetteurs, ils intègrent à la fois les aspects liés au développement durable et les risques climatiques. Ce processus permet alors d'identifier les entreprises qui agissent sur ces risques et savent les transformer en opportunités.

Figure 7 : Place des thématiques ESG dans l'analyse d'Aviva Investors pour l'investissement dans les obligations non souveraines et les actions.



### Obligations souveraines

Le modèle analytique développé par Aviva Investors pour évaluer des obligations souveraines repose sur six facteurs de base : la croissance, la politique monétaire, l'environnement politique, l'inflation, l'état des finances et la politique fiscale. Des facteurs tels que la stabilité politique, la lutte contre la corruption, le respect des libertés fondamentales, les pratiques environnementales, la liberté d'expression ou encore le respect de l'état de droit sont également intégrés.

Notamment, les obligations vertes sont des investissements obligataires spécifiques, dédiés à des projets « verts » en lien avec la transition énergétique.



Fin 2019, le montant investi en Obligations Vertes (Green Bonds) par Aviva France s'élève à **1,765 milliards d'euros**, dont 37% sont investis en obligations vertes françaises (**653 millions d'euros**).

## 4.3 Désinvestir et exclure

## 4.4 L'investissement positif pour contribuer à la transition écologique et solidaire

### 4.3 Désinvestir et exclure

L'exclusion systématique est appliquée uniquement à deux secteurs : la fabrication ou la vente de mines anti-personnelles ou de bombes à sous-munitions depuis 2008 et le tabac. Dans les autres secteurs, le dialogue avec l'émetteur est toujours privilégié avant toute décision de désinvestissement.

Concernant le secteur particulièrement exposé du charbon, Aviva France avait effectué d'importants désinvestissements déjà courant 2018 pour une valeur totale de 178 millions d'euros. 2019 n'a pas donné lieu à des arbitrages notables sur le sujet des émetteurs liés à l'industrie du charbon. Toutefois, Aviva France a souhaité monter le niveau d'exigence par rapport à son exposition au charbon.

En effet, elle s'est engagée à respecter les lignes directrices de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) en matière de charbon et donc à ne plus investir dans :

- les entreprises développant de nouveaux projets d'extraction de charbon,
- les entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon,
- les entreprises dont 20% des revenus proviennent de production/exploitation de mines de charbon, ou de production d'électricité à partir du charbon pour les énergéticiens,
- les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes,
- les entreprises dont la capacité de production de charbon dépasse 5 000 MW.

Ainsi, des règles bloquantes ont été paramétrées dans les outils de gestion afin d'interdire de nouveaux investissements dans ce type d'entreprises. Par ailleurs, une analyse d'impact effectuée sur les portefeuilles actions et obligations d'Aviva France a permis d'identifier les entreprises déjà en portefeuille qui dépassaient les seuils recommandés par la FFA pour une valeur de 266 millions d'euros. Une action d'engagement et de dialogue actionnarial est déjà en cours avec la plupart de ces entreprises. Pour d'autres Aviva France a pris la décision de désinvestir courant 2020.

Cette analyse a été menée en s'appuyant notamment sur la Global Coal Exit List de l'ONG Urgewald, reconnue au niveau international et permettant d'identifier les entreprises liées à l'industrie du charbon thermique, en particulier la propriété des mines, l'extraction et la production d'électricité.

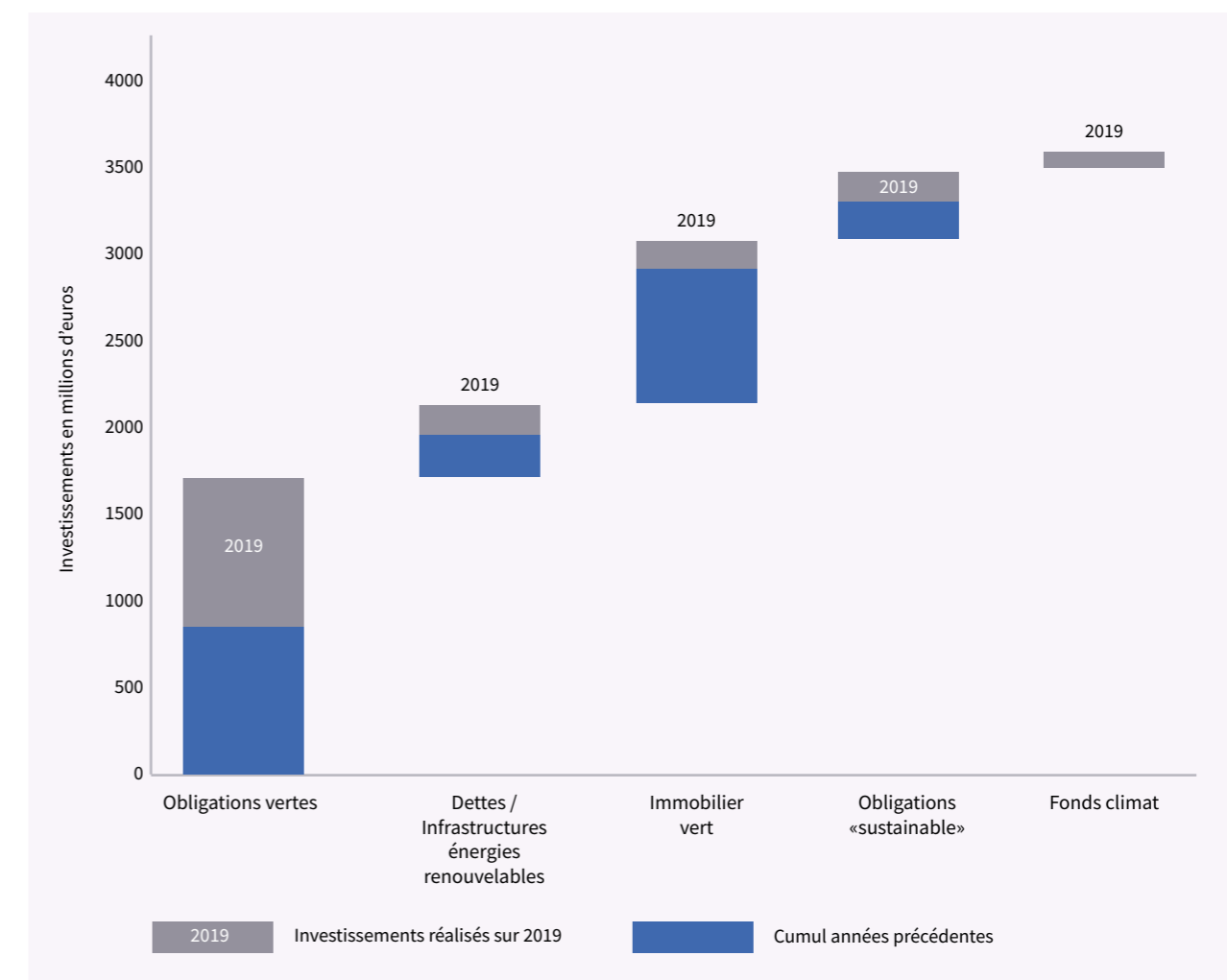
Pour l'avenir, Aviva France souhaite aller plus loin et élargir son analyse, dans l'objectif d'avoir une vision précise de son exposition au secteur du charbon au-delà des seuils de la FFA et ainsi renforcer sa politique d'engagement sur ce secteur. Un premier exercice a été mené en comparant les émetteurs en portefeuilles avec la liste de l'ONG Urgewald et les données charbon de MSCI, pour arriver à une valeur totale de 1,2 milliards d'exposition globale au charbon thermique au 31/12/2019. Cette analyse nous permettra de prendre des décisions en vue d'améliorer les indicateurs d'intensité des émissions carbone dont la température de ses portefeuilles;

## 4.4 L'investissement positif pour contribuer à la transition écologique et solidaire

### 4.4.1 Investissement vert

Aviva contribue à la transition écologique et climatique en orientant certains investissements directement vers des infrastructures bas carbone (secteur ferroviaire, parc d'éoliennes ou photovoltaïques) ou vers le secteur de la clean tech afin de favoriser l'innovation en faveur de la transition énergétique.

Figure 8 : Cumul des investissements verts ou soutenables d'Aviva France en millions d'euros fin 2019



Fin 2019, un total de **3,7 milliards d'euros** a été investi dans la transition énergétique par Aviva France contre 2,6 milliards d'euros à fin 2018 (+ 42 %) ce qui représente 5,4 % des actifs généraux de la compagnie.

## 4.4 L'investissement positif pour contribuer à la transition écologique et solidaire

### 4.4.1 Investissement vert (suite)

En septembre, le fonds Aviva Investors Climate Transition European Equity a été lancé pour participer à la **conduite du changement climatique**. Lancé avec un investissement initial de **100 millions d'euros** d'Aviva France, le fonds contient deux poches d'investissement, dont les pondérations varieront en fonction des opportunités selon un modèle propriétaire (T-Risk)<sup>(12)</sup> définissant l'univers éligible :

- poche « solutions », les entreprises sélectionnées doivent réaliser une part significative de leur chiffre d'affaires via des produits et services permettant de lutter contre le changement climatique.
- poche « transition », hormis les activités en lien avec les combustibles fossiles à forte intensité carbone, aucun secteur n'est exclu, mais les acteurs les plus à risque sont écartés pour ne garder que les sociétés les plus engagées dans la transition énergétique.

La volonté forte d'Aviva Investors, en lançant ce fonds, est de faire évoluer les pratiques en accompagnant les entreprises sur le chemin de la transition. C'est pour cela que l'univers d'investissement ne se limite pas aux fournisseurs de solutions mais s'étend également aux entreprises exposées au risque climatique qui font le choix de faire évoluer leur modèle économique pour assurer leur pérennité et créer de la valeur dans un environnement en profonde mutation.

En novembre 2019, Aviva France s'est associé à 8 assureurs, soutenus par la Fédération Française de l'Assurance (FFA), ainsi qu'à EDF et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), dans le but de lancer l'initiative « Ambition Climat » qui devrait aboutir à la création de 3 fonds de place en 2020. Les gérants sélectionnés devront mettre en œuvre des méthodes innovantes d'intégration des critères climatiques. Deux fonds seront investis en actions européennes (200 M€ chacun), le troisième en obligations européennes « investment grade » (100 M€).

(12) Le T-Risk est un modèle propriétaire qui utilise les données de recherche internes et universitaires, de consultants, de la société civile et de pairs pour évaluer les 159 sous-industries GICS (Global Industry Classification System) en fonction de leur exposition aux risques physiques et de décarbonisation à travers leur chaîne de valeur. Pour le Fonds Aviva Investors Climate Transition European Equity, nous combinons cette évaluation de la sous-industrie avec le score de gestion des risques climatiques de l'organisation CDP (Carbon Disclosure Project). Ceci nous permet de décider d'investir dans une entreprise ou non et de définir l'univers d'investissement.

### 4.4.2 Les fonds à impact

Aviva France a poursuivi son effort de financement aux investissements à impact social, environnemental et économique en 2019, notamment avec la création d'un nouveau fonds à destination de ses clients particuliers dans le cadre de la Gamme Aviva Vie Solutions Durables (AVSD).

#### Aviva Vie Solutions Durables

Il existe une assurance vie pour lutter contre le changement climatique et faciliter l'accès à l'emploi.

C'est dans cette philosophie d'investissement socialement responsable (ISR) qu'Aviva France a lancé la gamme Aviva Vie Solutions Durables en avril 2019 qui a collecté 35 millions d'euros à fin 2019 (55 millions d'euros fin février 2020).

C'est désormais une large gamme de fonds qui permet à nos clients d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (dits « critères ESG ») dans le choix de leur investissement ou du placement de leur épargne.

Par exemple, par le biais du fonds Climate Transition European Equity, les clients peuvent investir dans les entreprises qui ont un modèle économique à faible intensité carbone comme dans l'énergie renouvelable et les transports durables, mais aussi dans les entreprises dites en transition qui engagent les travaux pour adapter leur business model à une économie bas carbone. Pour mettre ce fonds en place, Aviva France a travaillé avec son gérant Aviva Investors France.



## 4.4 L'investissement positif pour contribuer à la transition écologique et solidaire

### 4.4.2 Les fonds à impact (suite)

Aviva France a également pensé à un moyen pour que les épargnants puissent investir dans les sociétés de la Fabrique Aviva comme dans Castalie, une société qui propose une alternative durable aux eaux en bouteille. Aviva France a travaillé avec le gestionnaire d'actifs Mirova, pour créer le Fonds Aviva La Fabrique Impact ISR. En avril 2019, ce fonds a été lancé pour favoriser la création d'emplois et le financement de l'entrepreneuriat social en France, dans des entreprises de petite et moyenne taille. Ce fonds labellisé Finansol est constitué de 10% d'actions non cotées « micro cap » via Aviva Impact Investing France (géré par INCO) et de 90% d'actions cotées small et mid cap euro ISR (géré par Mirova).

Aviva France a également une solution de Gestion Sous Mandat ISR (GSM) qui propose une allocation d'actifs évolutive intégrant des fonds ISR.

Parmi ces fonds, nous mettons à disposition de nos clients des fonds comme Aviva Actions Euro ISR qui permet d'investir dans les sociétés européennes bien notées en ESG dans la zone Euro, Aviva Investors Euro Credit Bonds qui permet l'investissement dans les obligations issues de sociétés bien notées en ESG et Aviva Grandes Marques dans les sociétés cotées partout dans le monde avec la priorité aux grandes marques internationales.

Grâce aux fonds ISR, la gamme Aviva Vie Solutions Durable permet à nos clients à la fois d'épargner et de financer l'économie socialement responsable.

« Aviva Vie Solutions Durables est la réponse à tous nos clients désireux de donner du sens à leur épargne. Près de 1000 de nos apporteurs ont été sensibilisés à cette nouvelle offre afin d'en faire un large succès et la référence de marché en anticipant ainsi les avancées de la loi PACTE », commente Arthur Chabrol, Directeur Général Délégué d'Aviva France et Directeur de l'Excellence Technique Vie.

Le fonds Aviva Impact Investing France dédié à l'innovation sociale et environnementale est labellisé Finansol depuis 2019 et partenaire de French Impact. Doté de 37 millions d'euros, Aviva Impact Investing France investit pour soutenir lesancements ou changements d'échelle d'entreprises à forte utilité sociale et environnementale. Plus de 50 entreprises ont été soutenues via ce fonds depuis sa création.

Au travers du fonds Aviva France Ventures, Aviva France est partenaire de Founders Factory, l'accélérateur et incubateur de jeunes entreprises tech. Ce fonds doté de 100 millions d'euros est dédié au financement de start-ups innovantes. L'objectif de Founders Factory Paris est de concevoir, développer et faire décoller plus de 100 startups disruptives au cours des cinq prochaines années avec le soutien de plusieurs autres entreprises partenaires. Par exemple, le fonds finance la start-up H4D, leader français de la téléconsultation médicale. Pour en savoir plus : <https://presse.aviva.fr/communiqu/181273/LANCEMENT-D-AVIVA-FRANCE-VENTURES-AVIVA-FRANCE-RENFORCE-SA-CONTRIBUTION-AU-FINANCEMENT-DE-L-ECONOMIE-REELLE-AVEC-UN-FONDS-D-INVESTISSEMENT-DE-100-MILLIONS-D-DEDIE-A-L-INNOVATION>



Ce sont 37 millions d'euros qui sont mobilisés par Aviva France en 2019 via des fonds à impact.



## 4.5 Les fonds labellisés ISR ou sous processus de gestion ISR

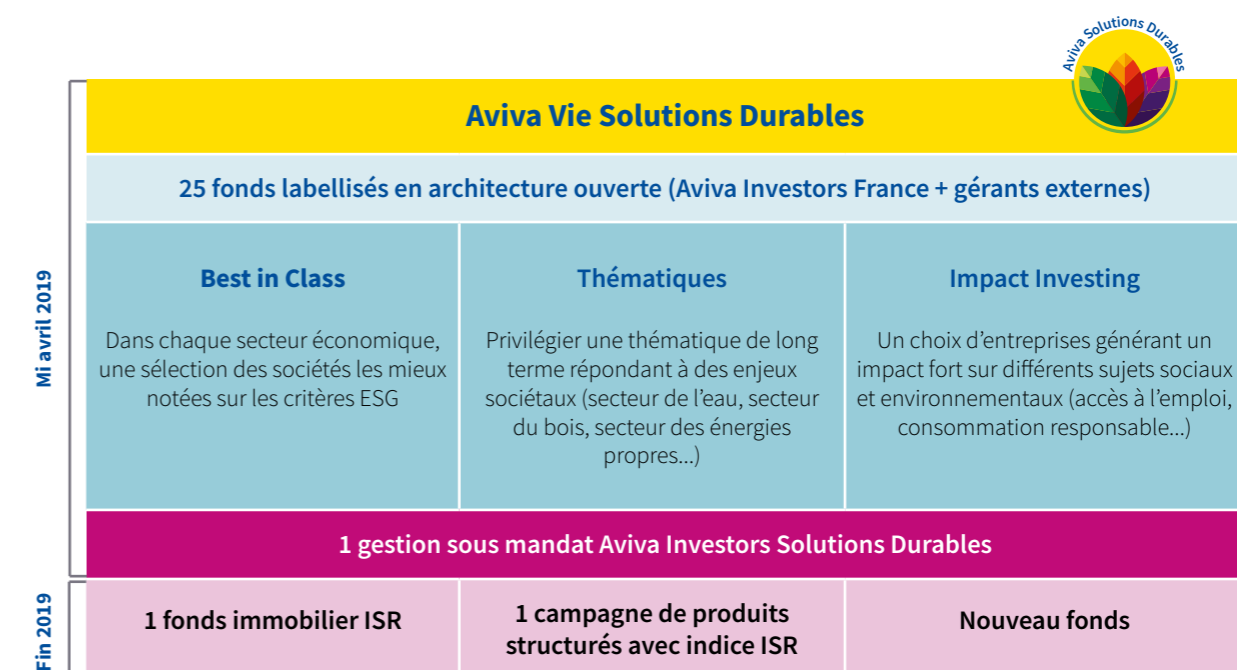
### 4.5 Les fonds labellisés ISR ou sous processus de gestion ISR

En 2019, Aviva Investors a poursuivi ses efforts d'intégration des facteurs ESG dans ses investissements à travers l'obtention du label français ISR. Cette évolution avait débuté en 2017 avec 2 premiers fonds labellisés ; en 2019, **six nouveaux fonds ISR** ont obtenu le label public ISR, portant le total à 14.

En conformité avec le pilier VI du référentiel du label public ISR, ces fonds font l'objet d'un reporting d'impact extra-financier qui inclut des indicateurs de pilotage de performance ESG <sup>(13)</sup>.

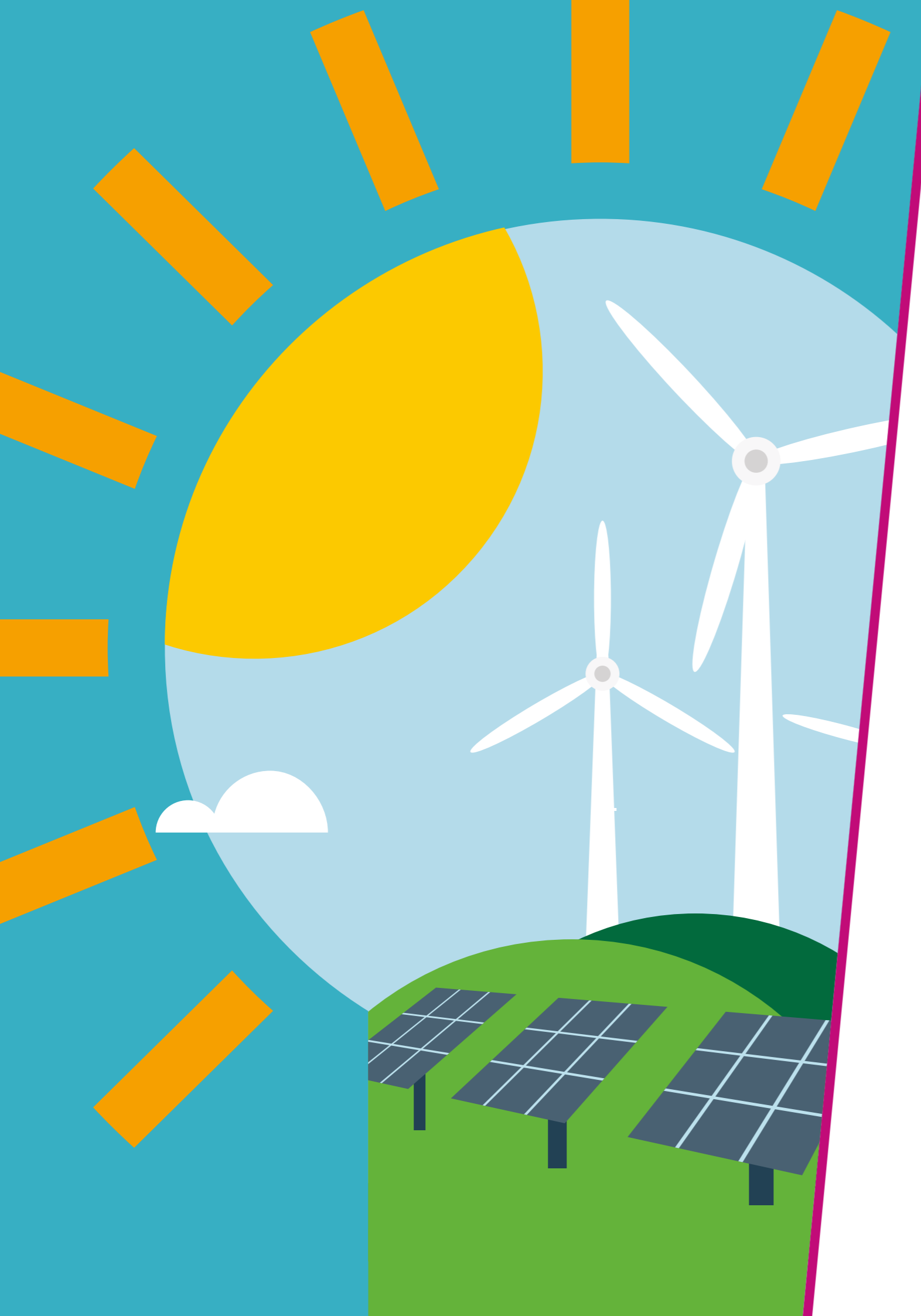
Fonds ISR	Type de fonds	Classe d'actifs	Focus géographique	Encours (en Md euros) au 31/12/2019	Approche ISR
AFER Diversifié Durable	Ouvert	Diversifié	Europe	552	Best in Class
Aviva Monétaire ISR	Ouvert	Monétaire	Zone Euro	1973	Best in Universe
Aviva Actions Europe	Ouvert	Actions	Europe	49	Best in Class
Aviva Actions Euro ISR	Ouvert	Actions	Zone Euro	249	Best in Class
Aviva Investors Actions Euro	Ouvert	Actions	Zone Euro	339	Best in Class
Aviva Investors Valeurs Europe	Ouvert	Actions	Europe	103	Best in Class
Aviva Small & Mid-Caps Euro ISR	Ouvert	Actions	Europe	108	Best in Class
Aviva Investors Euro Credit Bonds ISR	Ouvert	Obligations	Zone Euro	132	Best in Class
Aviva Grandes Marques ISR	Ouvert	Actions	Monde	193	Best in Class
Aviva Investors Japon ISR	Ouvert	Actions	Japon	570	Best in Class
Aviva Croissance Durable ISR	Ouvert	Diversifié	Zone Euro	27	Thématique
AFER Action Euro ISR	Ouvert	Actions	Zone Euro	2632	Best in Class
Aviva Investors Sustainable Income & Growth	Ouvert	Diversifié	Monde	27	Best in Universe
Aviva Monétaire ISR CT	Ouvert	Monétaire	Zone Euro	2823	Best in Universe

Les encours ISR d'Aviva Investors France s'élèvent à 9,7 milliards d'euros à fin 2019, soit 9% d'actifs gérés par Aviva Investors (112 milliards d'euros). Environ 13% des encours d'Aviva Investors France sont gérés selon des stratégies d'investissement responsable fin 2019.



Aviva France propose à ses clients depuis avril 2019, dans tous ses contrats d'épargne et de retraite, la gamme « Aviva Vie Solutions Durables » contenant **14 fonds** gérés par Aviva Investors France et ayant obtenu le label public ISR soutenu par le Ministère de l'Économie et des Finances. Des fonds externes viennent compléter cette gamme : les fonds thématiques de Pictet Asset Management ont été choisis pour leur investissement dans certaines des ressources clés de notre environnement, le fonds Carmignac Emergents investit dans le financement de technologies durables ou l'amélioration du niveau de vie dans les pays émergents.

(13) Critères environnementaux (émissions de CO2 en tonnes par million de dollars de revenus), sociaux (part de femmes occupant un poste au Conseil d'Administration), de gouvernance (part d'indépendants au conseil d'administration) et prise en compte du respect des droits humains.



## 5. Mesurer nos impacts

---

### 5.1 Identification et mesure : exposition des portefeuilles aux risques ESG

### 5.2 Le principal risque : l'urgence climatique

5.2.1 Gérer les risques de transition : l'intensité Carbone de nos portefeuilles

5.2.2 L'exposition de nos portefeuilles aux risques physiques

### 5.3 La Climate VAR : notre exposition selon les scénarios climatiques

5.3.1 Analyse de l'alignement de nos portefeuilles avec l'Accord de Paris

5.3.2 La Climate VAR

5.3.3 Efforts menés pour aligner les portefeuilles

## 5.1 Identification et mesure : exposition des portefeuilles aux risques ESG

Pour être en mesure d'assumer ses responsabilités et de déployer cette stratégie et les politiques d'investissement associées, Aviva s'appuie sur des outils de mesure fournissant des indicateurs particuliers. Ces derniers permettent de mesurer l'exposition des portefeuilles aux risques ESG et de déterminer les actions susceptibles d'améliorer leur score ESG. Ils sont aussi indispensables au regard du défi climatique, pour évaluer la température et l'intensité carbone de l'ensemble des actifs.

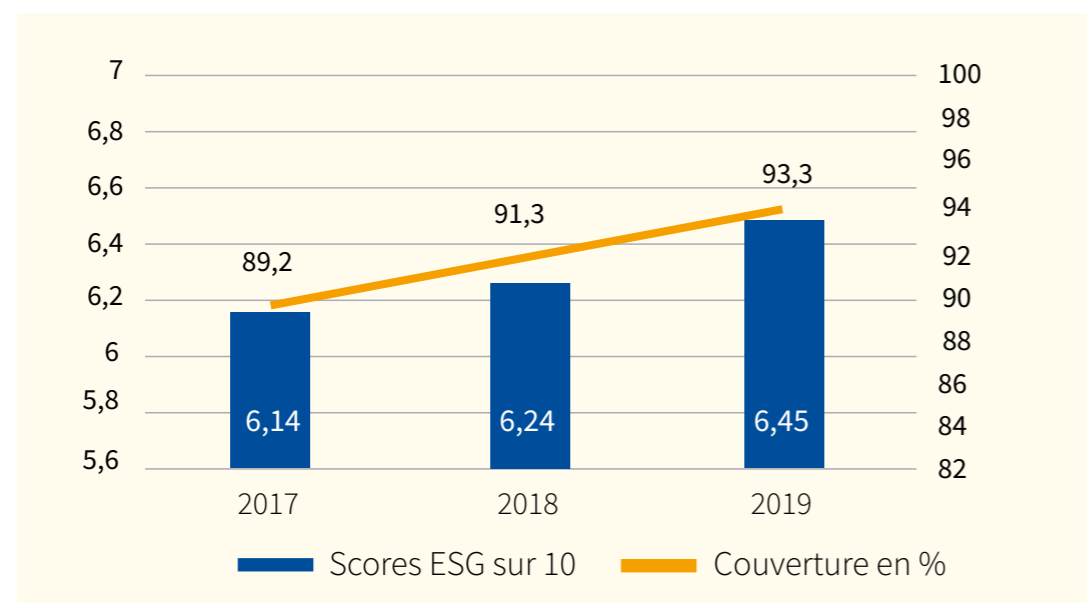
### 5.1 Identification et mesure : exposition des portefeuilles aux risques ESG

Aviva Investors France dispose d'outils permettant d'analyser la performance ESG de près de **93,3%** des actions et des obligations des portefeuilles d'Aviva France (contre **91,3%** en 2018 et **89,2%** en 2017).



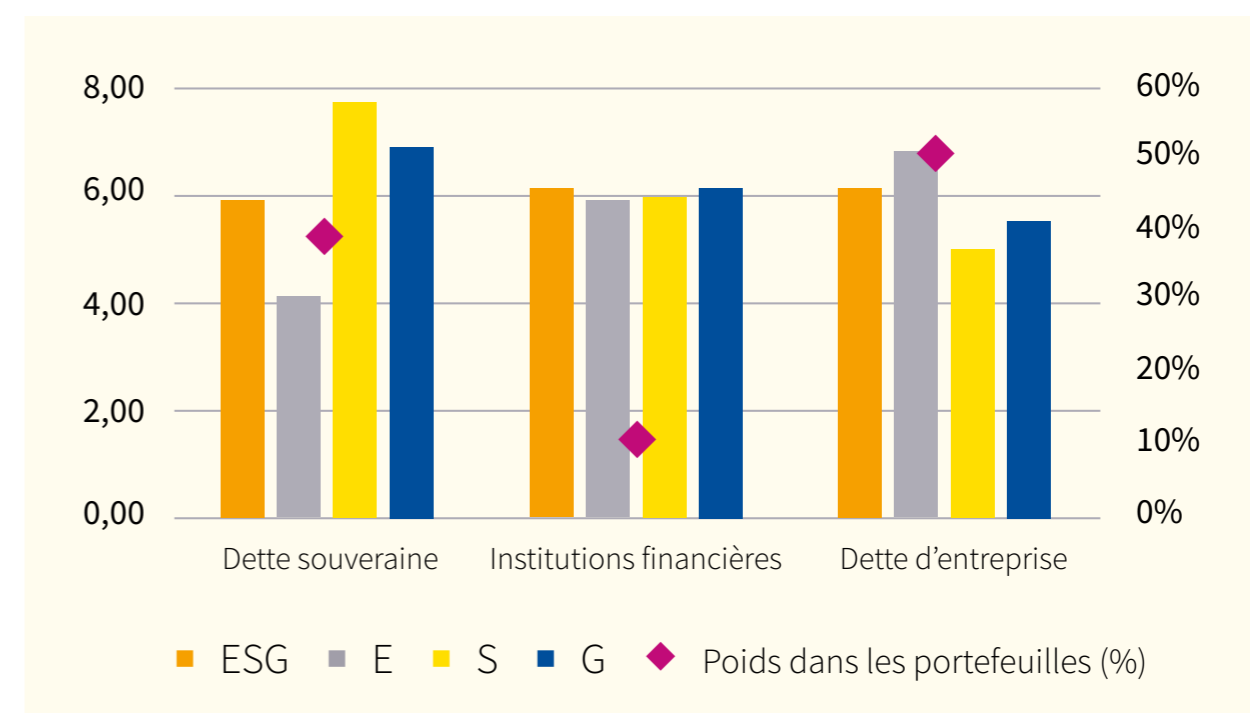
Par rapport à l'année précédente, la performance ESG des portefeuilles actions et obligations est passée de **6,24/10 en 2018 à 6,45/10 en 2019**. Cette amélioration est largement due à la dette souveraine et assimilée.

Figure 9 : Évolution des scores ESG des poches actions et obligations des portefeuilles mandats Aviva France et de leur couverture de 2017 à 2019 – Source MSCI



Cette amélioration continue et progressive des scores ESG des portefeuilles, ainsi que de l'élargissement du périmètre de couverture des titres notés, répond à l'objectif d'Aviva France d'améliorer tendanciellement le score ESG de ses portefeuilles et à la volonté des gérants de sélectionner des émetteurs notés et performants sur le plan ESG.

Figure 10 : Scores ESG des dettes souveraines, dettes institutions financières et dettes d'entreprises non financières dans les portefeuilles d'Aviva France au 31/12/2019 - Source : MSCI

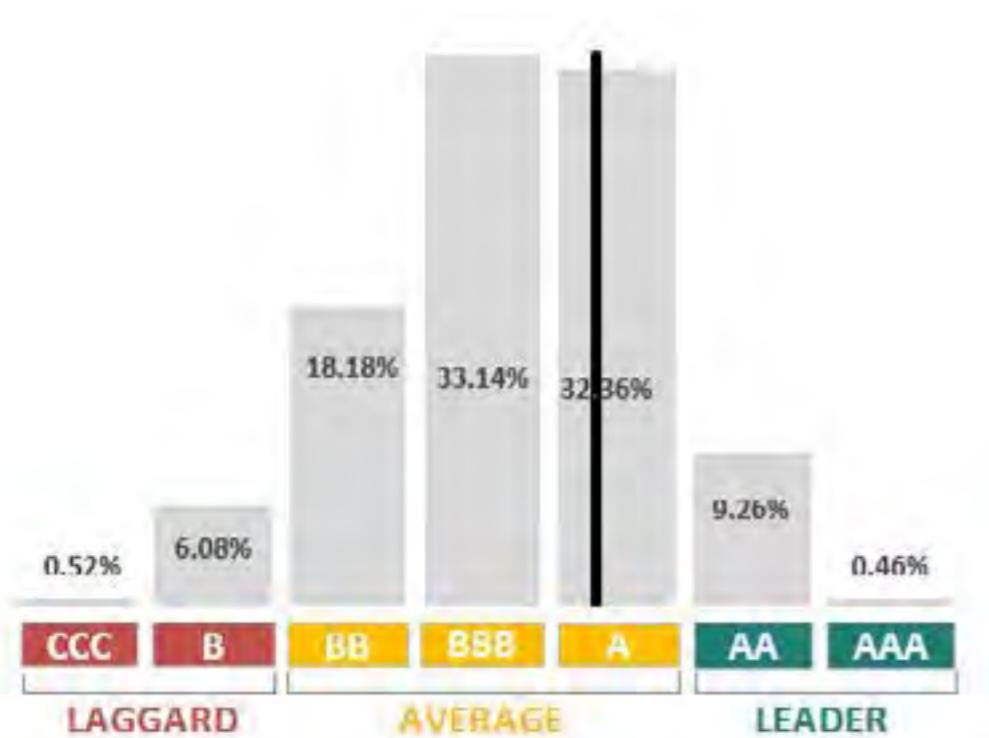


Près de 10% de l'exposition de la poche actions et obligations d'Aviva France est concentrée sur les contreparties les plus vertueuses en termes de notation ESG (AAA ou AA) tandis que seulement 6% de l'exposition est concentrée sur des contreparties dont la notation ESG peut encore s'améliorer (notations B ou CCC). La moyenne du portefeuille d'investissements est A, ce qui reflète la note ESG de la République Française.



## 5.2 Le principal risque : l'urgence climatique

Figure 11 : Notations ESG de la poche actions et obligations des portefeuilles mandats Aviva France au 31/12/2018 - Source : MSCI



En 2019, le Groupe Aviva s'est appuyé sur l'analyse réalisée en 2018 et sur l'exercice de simulation de crise du Prudential Regulation Authority pour évaluer ses risques. Nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire pour développer des mesures, améliorer notre compréhension de l'impact des risques et des opportunités liés au climat et fixer des objectifs. Ces approches évoluent et s'amélioreront à la lumière des nouvelles recherches, des données et des pratiques émergentes.

### 5.2.1 Gérer les risques de transition : l'intensité Carbone de nos portefeuilles

#### ● Rappel des outils et indicateurs

A l'échelle d'Aviva France, nous sommes conscients que les outils de mesure du risque climatique dont nous disposons présentent certaines limites, certaines inhérentes à la notion même de modélisation. Le périmètre des émissions couvertes ne prend pas en compte le scope 3 (émissions indirectes de CO2 dans la chaîne de valeur, en amont et en aval) et l'analyse des empreintes carbone des portefeuilles est basée sur des données reportées – et parfois estimées - il y a 12 à 18 mois.

Pour identifier et mesurer des risques liés à la transition climatique, nous utilisons les outils et indicateurs suivants :

- La mesure de l'intensité carbone du portefeuille (scope 1 et 2),
- L'exposition du portefeuille aux solutions techniques vertes (clean Tech) et l'identification des entreprises en portefeuille réalisant des efforts prononcés en matière de décarbonisation,
- L'analyse de scénario à la fois au niveau des investissements et au niveau du bilan, Climate VAR (Value at Risk).

#### ● La mesure de l'intensité carbone du portefeuille

La mesure de l'intensité carbone du portefeuille permet de mesurer :

- l'évolution de la composition du portefeuille d'investissements,
- l'efficacité des arbitrages de portefeuille vers des investissements bas carbone au cours du temps,
- la performance du portefeuille vis-à-vis de benchmarks,
- l'exposition des investissements par rapport à une éventuelle taxe carbone.



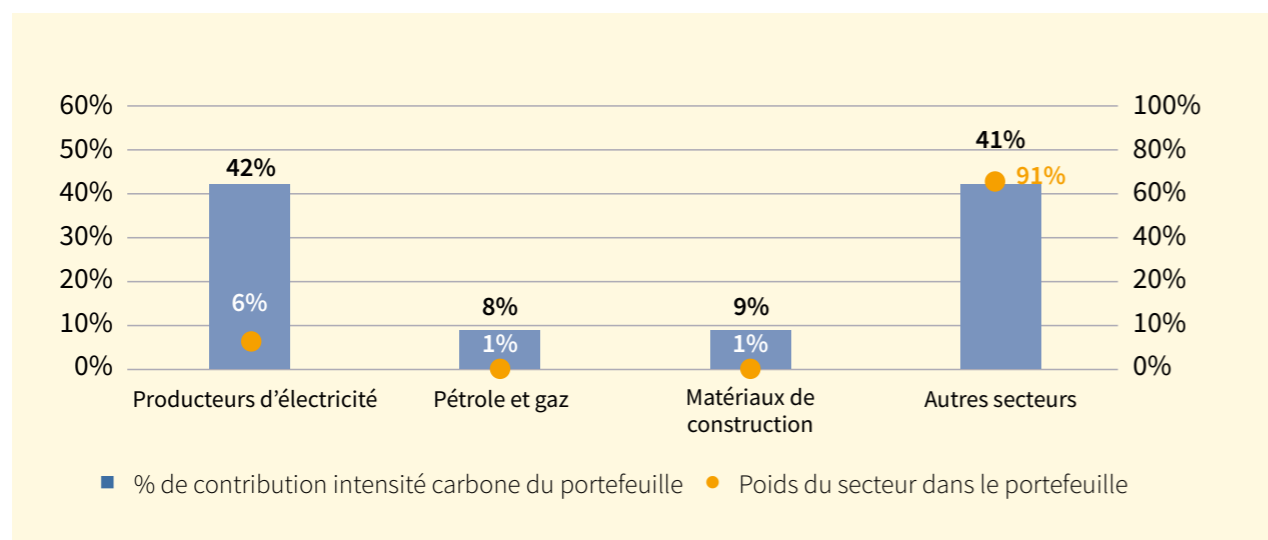
## 5.2 Le principal risque : l'urgence climatique

Aviva France utilise la mesure de l'empreinte carbone du portefeuille préconisée par la TCFD<sup>(14)</sup> pour identifier et gérer l'exposition de ses investissements à une augmentation du prix de la tonne de CO2 (dont l'EU Emissions trading system). Le prix de la tonne de CO2 s'établit actuellement à 18 euros, mais pourrait atteindre 55 euros d'ici 2030 selon Carbon Tracker<sup>(15)</sup>. De son côté, le FMI<sup>(16)</sup> estime que la tonne de carbone devrait dépasser 70 dollars (63 euros) avant d'avoir un réel impact sur le réchauffement.



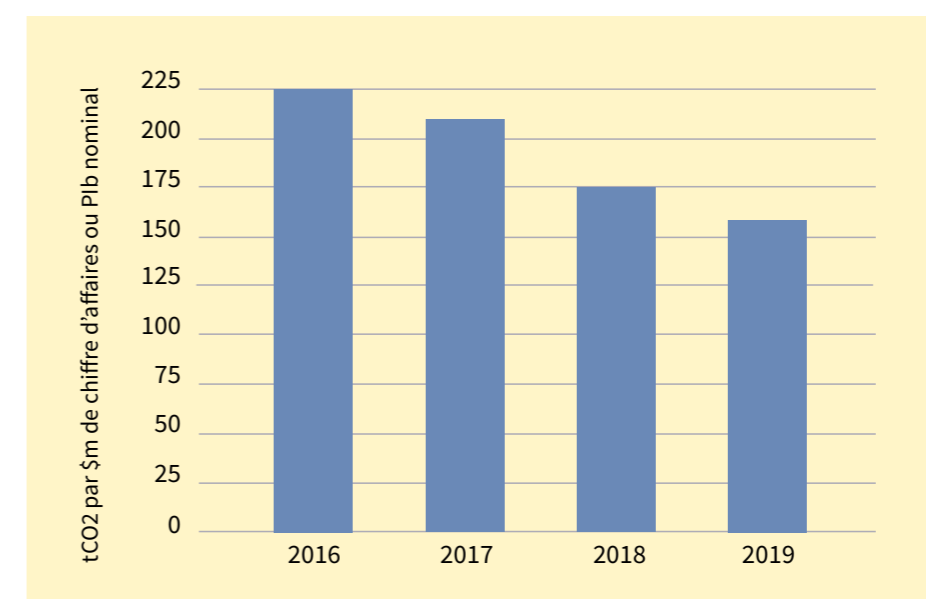
En 2019, **88%** du portefeuille mandats est couvert par la mesure de l'intensité carbone, contre 78% en 2018.

*Figure 12 : Contribution des secteurs les plus carbo-intensifs à l'intensité carbone des poches actions et obligations des portefeuilles mandats Aviva France en 2019 - Source : Aviva / MSCI*



Les trois secteurs ayant la plus forte intensité carbone, bien que ne représentant que 9% des portefeuilles actions et obligations (hors exposition aux souverains), expliquent 59% de l'intensité carbone du portefeuille.

*Figure 13 : Evolution intensité Carbone Aviva France - Source : Aviva / MSCI*



Afin de réduire sa sensibilité aux secteurs économiques plus susceptibles d'être négativement impactés par la transition écologique, Aviva France a pour objectif de diminuer plus rapidement que les indices de marché l'intensité carbone de son portefeuille d'investissements. Cela pourra être réalisé à travers la réduction de son exposition aux secteurs d'activité les plus émissifs, comme les secteurs de la production d'électricité, des matériaux de construction, de l'automobile, du pétrole et du gaz.

Pour s'assurer que les entreprises financées gèrent de manière proactive les risques de transition et les risques physiques liés à la transition énergétique, Aviva France suit leurs efforts de gestion de l'énergie, ainsi que le développement de technologies vertes.

(14) Intensité carbone moyenne scope 1 et 2 pondérée tCO2/millions de USD de chiffre d'affaires  
<https://www.carbontracker.org/eu-carbon-prices-could-double-by-2021-and-quadruple-by-2030/>

(15) <https://www.imf.org/en/Publications/Policy>

(16) [Papers/Issues/2019/05/01/Fiscal-Policies-for-Paris-Climate-Strategies-from-Principle-to-Practice-46826](https://www.imf.org/en/Publications/Papers/Issues/2019/05/01/Fiscal-Policies-for-Paris-Climate-Strategies-from-Principle-to-Practice-46826)

## 5.2 Le principal risque : l'urgence climatique

Figure 14 : Suivi des efforts de développement des technologies vertes par les entreprises dans lesquelles Aviva France investit (portefeuille actions)

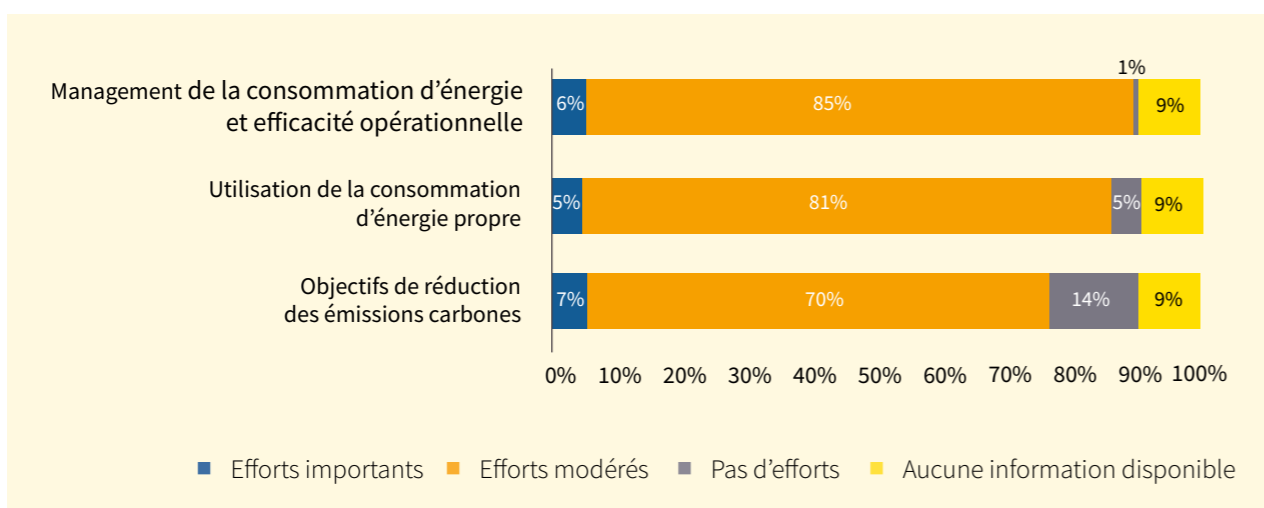


Figure 15 : Suivi des efforts de développement des technologies vertes par les entreprises dans lesquelles Aviva France investit (portefeuille actions)

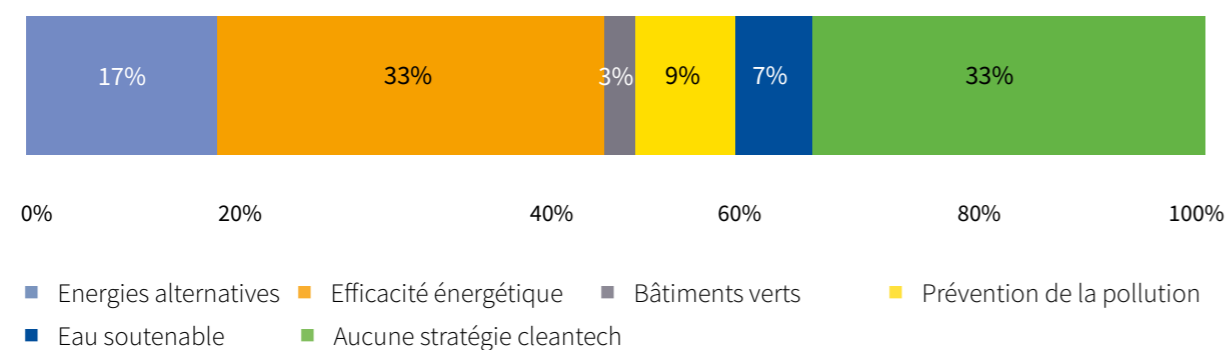
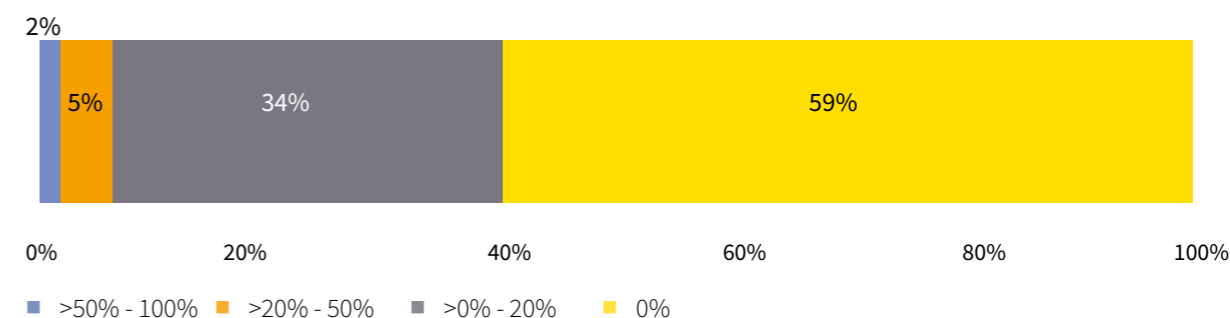


Figure 16 : Part estimée des revenus générés par des clean techs (portefeuilles actions)



### 5.2.2 L'exposition de nos portefeuilles aux risques physiques

#### ● Le suivi des risques physiques relatifs à l'exposition au risque souverain

Comme pour le risque de transition, Aviva France utilise des modèles d'analyse des risques physiques selon la nature des actifs financiers, mais aussi pour comprendre l'impact de ces événements climatiques sur ses résultats financiers. Ces outils d'identification et de mesure des risques physiques incluent :

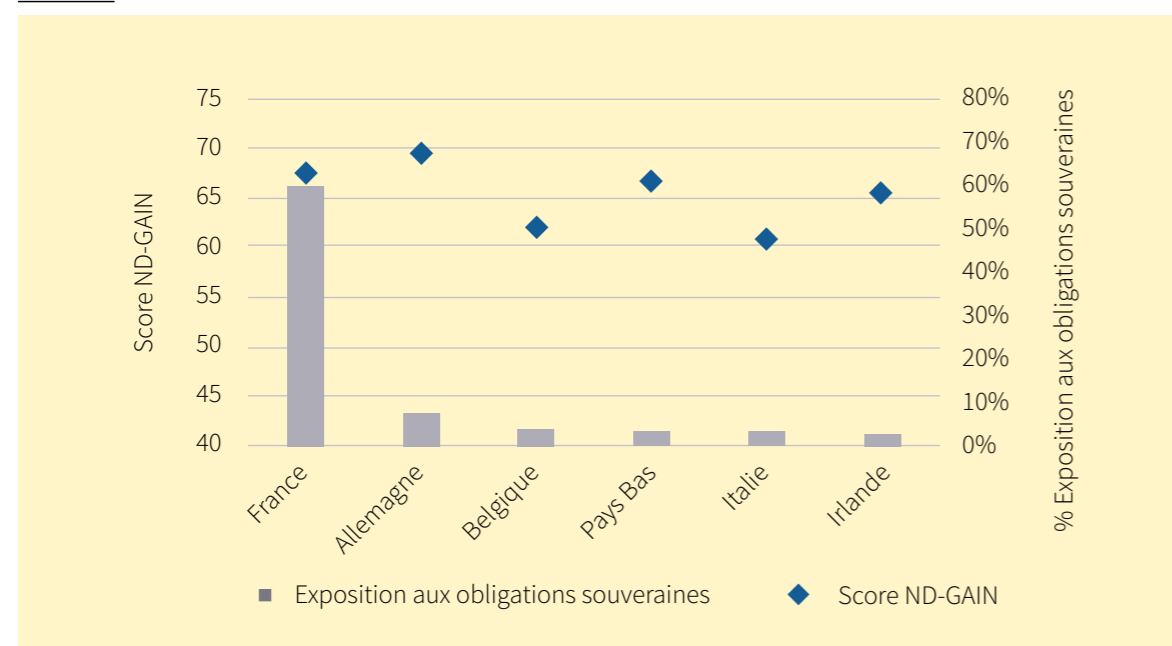
- Le suivi des risques physiques relatifs à l'exposition au risque souverain,
- Les pertes potentielles relatives aux investissements dans l'immobilier et les infrastructures,
- Le suivi des pertes d'Aviva causées par des événements climatiques,
- Le suivi de l'exposition des entreprises aux risques de nature physique dont canicules, stress hydrique, précipitations ou tempêtes à travers le modèle de Carbon Delta, an MSCI company.

Aviva utilise l'index Global Adaptation Index de l'université américaine de Notre Dame (ND-GAIN)<sup>(17)</sup> afin de mesurer l'exposition aux risques climatiques de ses investissements en dettes souveraines. Ils représentent environ un tiers du portefeuille d'Aviva (voir graphique en page suivante). L'indice ND-GAIN mesure la vulnérabilité des États au changement climatique ainsi que leur capacité à s'adapter et à réduire l'impact induit par ces changements.

(17) L'indice ND-GAIN mesure la capacité d'un État souverain à s'adapter au changement climatique en considérant trois variables : préparation économique, préparation en terme de gouvernance et préparation sociétale.

## 5.2 Le principal risque : l'urgence climatique

Figure 17 : Exposition les plus importantes d'Aviva France aux obligations souveraines en fonction de leur score ND GAIN (poche obligataire des portefeuilles mandats Aviva France) - Source : Aviva / ND Gain



### ● Le suivi des risques physiques impactant les investissements dans l'immobilier

Aviva France, en collaboration avec le groupe Aviva, a développé une méthodologie d'analyse des impacts des risques physiques du changement climatique sur son portefeuille immobilier. Ce modèle utilise des informations telles que la localisation du bien, son type d'occupation ainsi que la nature de la construction. Il détermine une perte financière liée aux événements climatiques, événements extrêmes se produisant une fois tous les 200 ans. L'analyse couvre 4,5 milliards d'euros de biens immobiliers appartenant à Aviva France et, pour la très grande majorité, situés en France. D'après cette analyse, si une tempête extrême et une inondation majeure devaient se produire cette année, les pertes d'Aviva France ne seraient que de 0,03 % de la valeur de son portefeuille immobilier.

Cette approche permet de modéliser les événements climatiques extrêmes mais pas de modéliser des événements plus chroniques liés au changement climatique. C'est pour cette raison que nous avons recours à des modélisations complémentaires pour les risques physiques.

Vivid Economics et Climatewise ont ainsi réalisé une étude portant sur l'impact des tempêtes hivernales sur notre portefeuille immobilier à échéance 2050 dans un scénario 2 °C et un scénario 4°C, sur la base du modèle Climada. Les pertes sur notre patrimoine immobilier (4,5 milliards d'euros) liées aux tempêtes hivernales ne devraient pas varier matériellement entre la période actuelle et 2050, aussi bien pour un scénario 2°C ou un scénario 4°C. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas de relation linéaire entre l'augmentation des températures et la fréquence ou l'intensité des tempêtes hivernales.

### ● L'exposition aux risques physiques des entreprises dans lesquelles nous investissons

Au sein du portefeuille entreprises (actions et obligations), les épisodes caniculaires, de stress hydrique et de précipitations extrêmes posent les risques les plus importants. Les entreprises dans lesquelles Aviva France investit sont pour leur grande majorité localisées en Europe et en Amérique du Nord. Ces régions sont moins exposées aux risques physiques que l'Amérique latine, l'Asie du Sud Est ou l'Afrique.

Les zones géographiques particulièrement vulnérables en matière de sécheresse et de stress hydrique se concentrent principalement dans l'Ouest des États-Unis, l'Inde, la Chine et l'Europe du Sud. Les entreprises les plus exposées aux risques liés à la rareté de l'eau appartiennent principalement aux secteurs alimentation et boisson, deux secteurs dans lesquels le portefeuille d'Aviva France est investi. L'exposition à ces risques est mesurée et intégrée dans notre modèle de Climate VAR et notre analyse de potentiel de réchauffement.

### ● Le suivi des pertes d'Aviva causées par des événements climatiques

Les pertes causées par les phénomènes climatiques pourraient devenir plus fréquentes, plus importantes et davantage concentrées sur certaines régions géographiques. La vitesse du changement climatique et les réponses des acteurs économiques pour déployer des stratégies d'adaptation pourraient impacter, au cours du temps, notre capacité à proposer des produits d'assurance qui restent à la fois accessibles pour nos clients et économiquement viables pour Aviva.

Ce constat nous impose de considérer de manière explicite l'impact des tendances climatiques récentes et des événements météorologiques extrêmes dans **notre politique de tarification et notre processus de planification financière**.

## 5.3 La Climate VAR : notre exposition selon les scénarios climatiques

### 5.3 La Climate VAR : notre exposition selon les scénarios climatiques

#### 5.3.1 Analyse de l'alignement de nos portefeuilles avec l'Accord de Paris

Parmi les outils utilisés pour mesurer l'alignement des portefeuilles actions et obligations avec les objectifs de l'Accord de Paris figure la mesure du potentiel de réchauffement calculée à partir de la méthode MSCI - Carbon Delta, an MSCI company.

##### Comment ça fonctionne ?

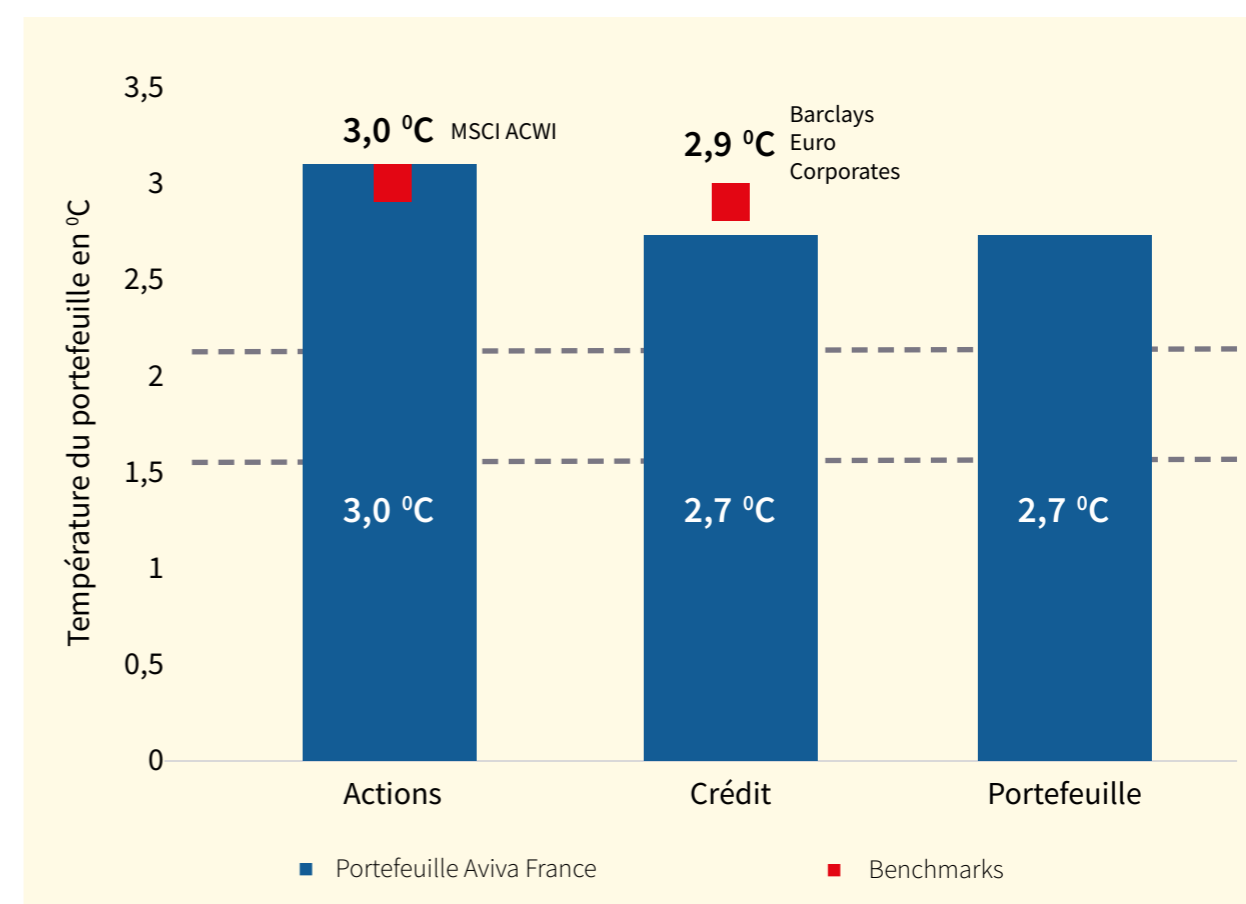
Cette méthodologie prend en compte les émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1) des entreprises ainsi que les revenus potentiels issus des investissements dans les technologies bas carbone, ce qui confère à l'analyse une dimension prospective (des informations complémentaires sur la méthodologie sont fournies en annexe). Le potentiel de réchauffement du portefeuille est calculé comme la moyenne pondérée du potentiel de réchauffement des titres en portefeuille. Ce calcul se base sur l'alignement de chaque société détenue en portefeuille par rapport aux réductions nécessaires d'émission de gaz à effet de serre de son secteur, pour s'aligner avec l'objectif de réchauffement de 2°C maximum par rapport à l'ère préindustrielle.

Cette année, cette analyse a été étendue pour couvrir **80% de nos investissements en y incluant l'immobilier et les obligations souveraines**. Nous avons calculé les potentiels de réchauffement des portefeuilles pour nos principales expositions souveraines, en nous fondant sur les actions climatiques menées par chaque gouvernement, et sur la comparaison avec l'objectif de l'Accord de Paris en tenant compte d'analyses indépendantes conduites par des organisations comme Climate Action Tracker.

L'analyse menée par Carbon Delta, an MSCI company montre que le potentiel de réchauffement de notre **portefeuille actions** est de **3,0°C en 2019** (contre 3,1°C en 2018), et 0,03°C de moins que le benchmark MSCI ACWI.

De même, le potentiel de réchauffement de notre portefeuille obligataire est de **2,7°C en 2019** (contre 3,1°C en 2018), soit égal au benchmark Barclays Euro Corporate Bond Index. Le potentiel de réchauffement dans notre portefeuille d'investissement regroupe les positions obligataires (souverain et crédit), les titres actions ainsi que les investissements immobiliers également de **2,7°C**. Cette analyse couvre 75% de nos actifs (0% de nos investissements crédit, 92% de nos investissements actions et 100% de nos investissements immobiliers et en dette souveraine).

Figure 18 : Potentiel de réchauffement par classe d'actifs des portefeuilles mandats Aviva France au 31/12/2019 - Source : MSCI - Carbon Delta, an MSCI company



## 5.3 La Climate VAR : notre exposition selon les scénarios climatiques

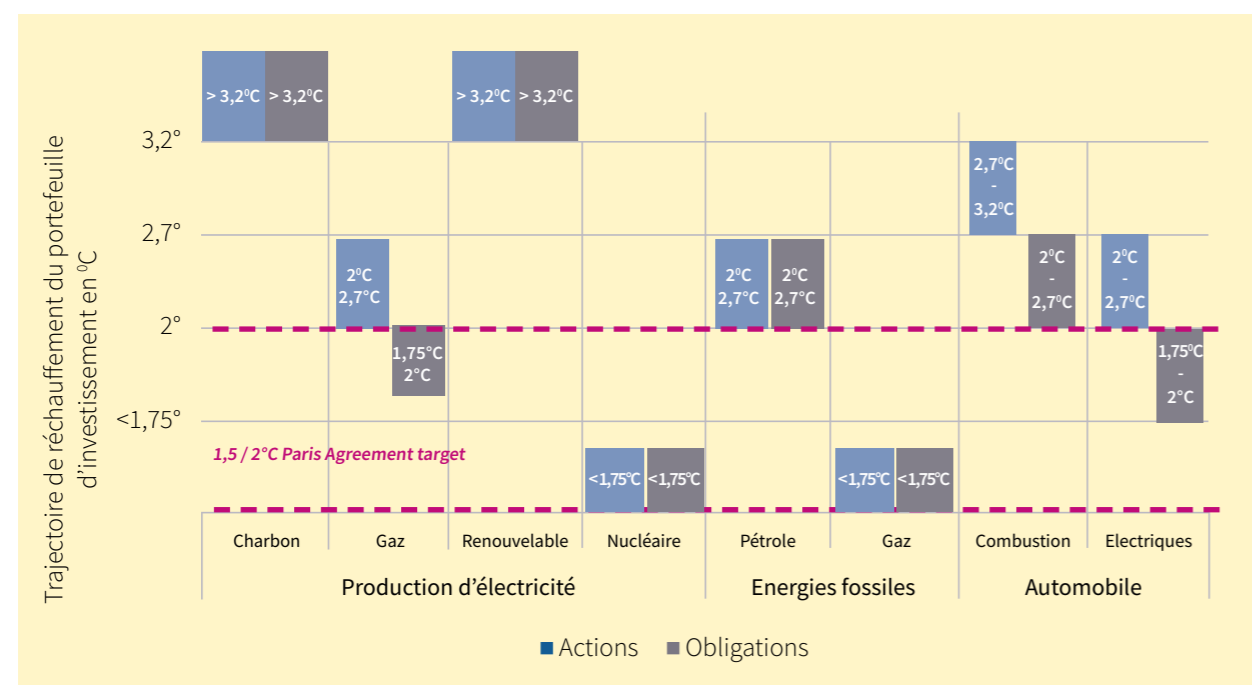
Aviva France a également eu recours au modèle PACTA développé par 2 Degrees Investing Initiative pour analyser l'alignement du portefeuille d'investissements avec un scénario 2°C. Alors que le modèle de potentiel de réchauffement du portefeuille de Carbon Delta, an MSCI company utilise les scénarios du GIEC<sup>(19)</sup>,

le modèle PACTA mesure l'alignement du portefeuille avec le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et se concentre sur les secteurs d'activité qui ont le plus recours aux énergies fossiles : les producteurs d'électricité, le secteur pétrolier et gazier ainsi que le secteur automobile. Le modèle ne prend pas en compte nos investissements dans des infrastructures et des fonds d'énergies renouvelables.



L'analyse d'alignement PACTA montre que nous sommes relativement alignés à un horizon de 5 ans dans le domaine de la production d'électricité. Notre exposition au secteur pétrolier n'est pas en phase avec un scénario 2°C et les efforts dans ce sens devront être poursuivis, notamment en terme d'engagement avec l'industrie pétrolière afin qu'elle décarbonise ses activités. Enfin, dans le domaine de la construction automobile, nous sommes également au-dessus de l'objectif de 2°C, mais cela est dû à un biais sectoriel, les constructeurs automobiles n'ayant pas encore suffisamment développé leurs modèles de voitures électriques pour se conformer aux objectifs de l'Accord de Paris.

**Figure 19 : Analyse PACTA de l'alignement des poches actions et obligations des portefeuilles mandats Aviva France au 31/12/2019 avec l'objectif de 1,5 degrés - Source: 2 degrees Investing Initiative PACTA tool**



(19) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

### 5.3.2 La Climate VAR

Les risques et opportunités liés au changement climatique peuvent impacter la rentabilité et la solvabilité des sociétés d'assurance, et mettre en péril les fondements de notre modèle d'activité. Les analyses des risques climatiques qui reposaient sur des modèles rétrospectifs (analyse de l'empreinte carbone) ne permettent pas d'analyser l'impact futur de ces risques sur la rentabilité des sociétés d'assurance lorsqu'on les soumet à différents scénarios de réchauffement climatique.

Nous nous attendons à ce que les risques de transition se manifestent plus rapidement que les risques physiques les plus extrêmes liés au changement climatique, la société civile poussant de plus en plus la sphère publique à engager des actions contre le réchauffement climatique.

#### La Climate Value-at-Risk : comment ça fonctionne ?

Afin de considérer l'impact des risques et opportunités liés au changement climatique à travers différents horizons temporels, nous avons modélisé une Value at Risk (VaR) Climat dans le cadre d'un groupe de travail de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), en collaboration avec Carbon Delta, an MSCI company et Elseware<sup>(20)</sup>.

La Climate VAR permet de quantifier les pertes financières potentielles pour Aviva France générées par le changement climatique (risques physiques et de transition) selon différents scénarios climatiques. Différentes hypothèses de politiques publiques, évolutions technologiques, facteurs macroéconomiques (ex : changement de la demande des consommateurs) et de phénomènes météorologiques extrêmes sont intégrées. Des informations détaillées sur notre approche Climate VaR sont fournies en annexe.

#### Les 4 scénarios et leurs conséquences

Le GIEC a défini quatre scénarios potentiels futurs de changement climatique. Chaque scénario décrit une trajectoire potentielle des niveaux futurs d'émission de gaz à effet de serre qui sont associés à une augmentation des températures par rapport à l'ère préindustrielle et à des niveaux de réduction des émissions nécessaires : augmentation de 1,5°C (émissions diminuées de moitié d'ici 2050), 2°C (émissions stabilisées au niveau de la moitié des émissions actuelles à l'horizon 2080), 3°C (émissions augmentant jusqu'en 2080 puis diminuant par la suite) et 4°C (émissions continuant à augmenter au rythme actuel). L'approche de Climate VaR combine les quatre scénarios du GIEC (1,5°C, 2°C, 3°C et 4°C), pondérés selon leur probabilité de réalisation. Les scénarios 3°C et 4°C sont surpondérés car des modèles climatiques (tels que le modèle PAGE ICE) estiment que l'augmentation moyenne de la température sera de 3,4°C d'ici 2100 si les Etats se limitent aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

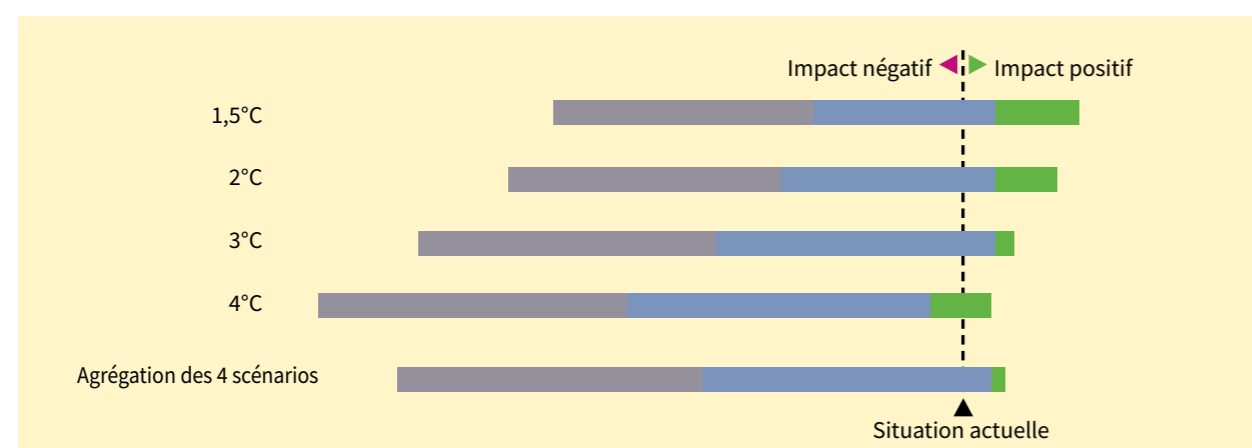
(20) Elseware : société spécialisée dans la modélisation et la quantification des risques financiers.

## 5.3 La Climate VAR : notre exposition selon les scénarios climatiques

### 5.3.2 La Climate VAR (suite)

Le graphique suivant indique qu'Aviva France est le plus exposé au scénario 4°C (émissions continuant à augmenter au rythme actuel), celui dans lequel les conséquences climatiques sont les plus négatives.

Figure 20 : Résultats de l'analyse VaR Climat pour Aviva France en fonction de différents scénarios climatiques - Source : Aviva / Elseware



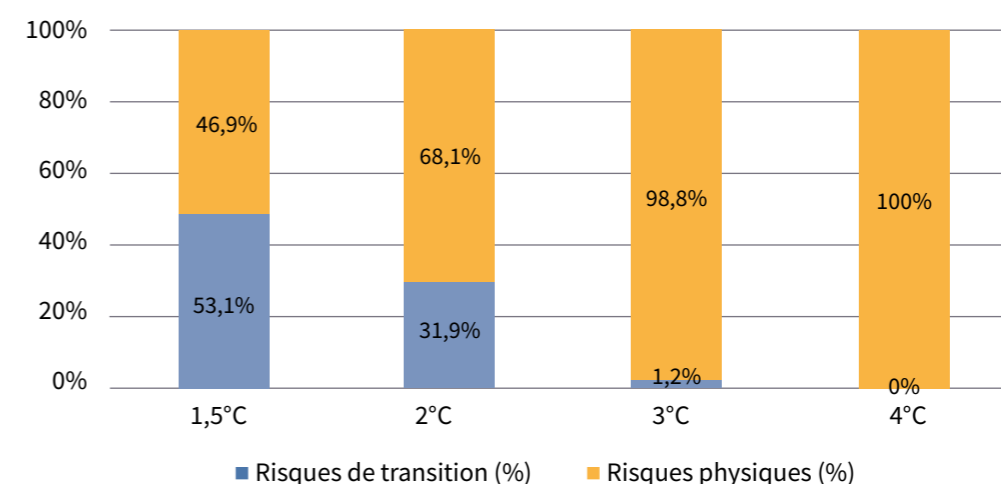
Les barres les plus foncées représentent les résultats de la VaR climat entre le 5<sup>e</sup> percentile et l'estimation moyenne pour chaque scénario de réchauffement climatique alors que les barres intermédiaires représentent les résultats entre l'estimation moyenne et le 95<sup>e</sup> percentile.

Les scénarios 1.5°C et 2°C sont les deux seuls scénarios présentant un impact potentiellement positif pour Aviva France (avec un impact moyen négatif). Les impacts des risques physiques sont logiquement moins négatifs que pour les scénarios 3°C et 4°C mais l'effort de transition requis a des effets négatifs sur les secteurs les plus intensifs en carbone (producteurs d'électricité par exemple). Ces effets négatifs sont trop peu compensés par les évolutions technologiques générant un surcroît de chiffre d'affaires dans d'autres secteurs (automobile par exemple), expliquant une moyenne qui demeure négative.

Le scénario 1.5°C est dominé par le risque de transition, même après avoir pris en compte les effets positifs du surcroît de chiffre d'affaires lié aux technologies vertes. Dans le scénario 2°C, les risques physiques et les risques de transition sont plus équilibrés alors que dans les scénarios 3°C et 4°C, les risques physiques dominent.

Les résultats de l'agrégation des quatre scénarios sont dominés par les scénarios 3°C et 4°C. Cela signifie que les actions publiques existantes ou en préparation ne sont pas suffisamment ambitieuses ou coordonnées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique de 1.5°C à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Figure 21 : Impact respectif des risques physiques et des risques de transition sur les portefeuilles d'investissement d'Aviva au 31/12/2019 - Source : Aviva / Elseware



Les enjeux de la transition vers une économie bas carbone sont manifestement importants. Ces projections démontrent notamment qu'un investisseur individuel ne peut répondre seul au défi, mais bien en coordination tant avec les émetteurs qu'avec ses pairs investisseurs.

### 5.3.3 Efforts menés pour aligner les portefeuilles

Afin d'améliorer les profils Climat et ESG des portefeuilles, et en lien avec l'approche stratégique R.I.S.E U.P., Aviva France a développé un processus permettant de modifier progressivement et tendanciellement la composition des portefeuilles à travers d'une part, des désinvestissements sur les titres les plus pénalisants et d'autre part, le renforcement de nouveaux investissements dans des entreprises plus vertueuses.

Les leviers identifiés sont d'investir dans les entreprises qui développent des technologies pour la transition ou adaptent proactivement leurs modèles d'activité aux changements économiques qui l'accompagnent. Nous prêtons une attention particulière aux secteurs les plus exposés à la transition énergétique, soit par l'intensité carbone de leur processus de production (y compris l'intensité carbone de leurs fournisseurs), soit par l'intensité carbone de leur utilisation (exemple : voitures, avions).

Aviva France réalise un pilotage des indicateurs ESG et climatiques et leur assigne des objectifs directionnels. Ces indicateurs sont également intégrés dans les analyses d'allocation d'actifs. Aviva France développe une stratégie idoine pour les secteurs les plus émissifs. Cette stratégie inclut une revue périodique des secteurs les plus émissifs qui débouche sur des décisions d'investissement permettant de contribuer aux objectifs du portefeuille d'investissements.

# Conclusion et engagements

L'année 2019 a été marquée par de nombreuses avancées en matière d'intégration ESG/Climat dans la gestion des risques et dans la politique d'investissement d'Aviva France. D'abord, nous avons renforcé notre gouvernance et notre processus de décision d'investissement avec la création du Comité ESG/Climat en charge du suivi des risques et de la performance extra-financière des portefeuilles et la mise en place du Cockpit RSE ayant la mission de nous assurer de la prise en compte des considérations ESG sur l'ensemble de nos activités d'assureur. Ensuite, nous avons amélioré nos outils de mesure des risques climatiques pour couvrir un spectre plus large de classes d'actifs. Enfin et surtout, nous avons lancé une nouvelle gamme ESG/ISR en Unités de Compte ayant l'objectif de promouvoir l'investissement responsable auprès de nos réseaux de distribution et de notre clientèle de particuliers, faisant ainsi d'Aviva France la première compagnie d'assurance à proposer une offre complète de produits responsables en France.

Pour les années à venir, nous souhaitons renforcer nos efforts dans 4 directions :

- Sur le plan de **l'intégration et de la gestion des risques Climat en relation avec la nouvelle Stratégie Climat du Groupe Aviva**, un groupe de travail dédié, regroupant l'ensemble des parties prenantes de la compagnie, s'attellera à déployer sur l'ensemble des activités de la compagnie les outils et méthodologies d'évaluation des risques climatiques ainsi qu'à dégager les opportunités pour notre stratégie Climat. Cette « task force » pilotée par la Direction des Risques aura également la mission d'assurer la prise en compte des objectifs d'alignement avec le scénario 1.5°C de l'Accord de Paris dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance.
- Sur le plan de **la stratégie financière** des portefeuilles, les efforts porteront sur le renforcement et l'amélioration de nos outils de mesure ESG/Climat notamment en y intégrant des métriques d'impact afin de pouvoir piloter plus finement notre stratégie d'investissement. Nous nous appuyons sur l'approche développée dans le cadre de la taxonomie européenne pour renforcer nos investissements bas carbone dans les secteurs notamment en relation avec la stratégie développée par Aviva Investors sur le fonds Aviva Investors Energy Transition Equity. Un effort tout particulier portera sur la gestion des actifs en dettes des Pays Émergents et à Haut Rendement avec la mise en place de nouveaux processus ESG/Climat sur ces deux univers de gestion. Notre objectif reste plus que jamais d'améliorer les profils ESG de

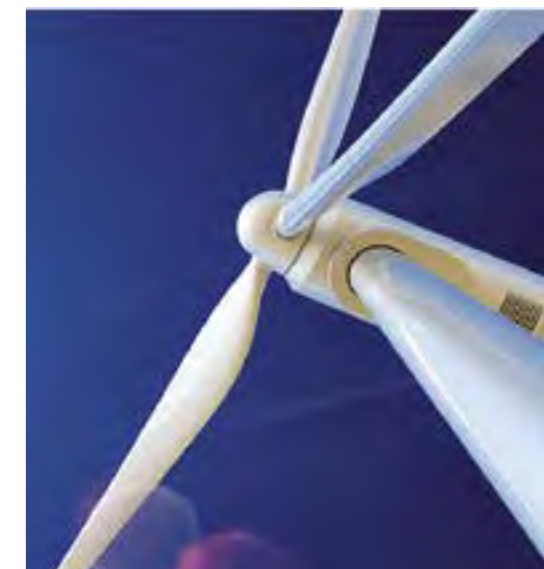
nos portefeuilles en absolu et par rapport à notre univers de référence au travers du renforcement de nos investissements verts, la revue des secteurs les plus contributifs au risque climatique et la recherche des opportunités d'investissement pour profiter des innovations les plus prometteuses en matière de climat tout en réduisant la part brune de nos actifs par des arbitrages.

- Sur le plan de **la politique d'engagement**, nous développerons toutes les initiatives visant à nous engager davantage en France dans des actions concrètes d'engagement vis-à-vis des émetteurs détenus en portefeuille, qu'il s'agisse d'entités privées ou publiques, d'actions comme d'obligations. Cette politique devra se traduire de manière encore plus explicite dans nos votes en assemblées ainsi que dans une présence accrue au sein des organismes de place.

- Sur le plan du **développement de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)**, avec l'élargissement de l'offre d'investissement ESG/ISR mis à la disposition de nos clients et couvrant l'ensemble de nos réseaux de distribution. La promotion de l'investissement responsable passera par des efforts accrus d'incitation et de formation de nos réseaux de distribution qui se développeront notamment lors des Rendez-Vous de l'Investissement (RDVI) partout dans les grandes régions de France. Une campagne de presse print et digitale a été, à cette occasion, mise en place pour interpeler sur l'importance de l'épargne dans la logique d'investissement responsable. <https://presse.aviva.fr/communiqu/192946/AVIVA-LANCE-LA-GAMME-D-ASSURANCE-VIE-RESPONSABLE-LA-PLUS-COMLETE-DU-MARCHE-FRANCAIS>

**« Accélérons le mouvement de la finance responsable, à l'aube d'une révolution industrielle verte ».**

**Denis Lehman**, Directeur Général d'Aviva Investors France, Responsable des Gestions Actifs Liquides et de l'ESG





**Climate VaR Modelling Approach / Scénarios climatiques envisagés**

Aviva développe des mesures permettant d'évaluer les impacts potentiels sur l'entreprise des risques et opportunités futurs liés au changement climatique, pour chacun des scénarios du GIEC, ainsi que pour un scénario central. Les scénarios du GIEC visent à mesurer l'effet des changements de la composition atmosphérique sur l'équilibre énergétique du système climatique mondial, à partir de sources telles que les émissions de gaz à effet de serre, d'autres polluants atmosphériques et des changements dans l'utilisation des sols.

**Les quatre scénarios du GIEC représentent différents Profils Représentatifs de Concentration (PRC)** qui décrivent la composition de l'atmosphère à la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. Le *tableau 1* résume le lien entre les PRC, les augmentations potentielles de température en 2100 et le niveau d'atténuation requis, que nous utiliserons pour décrire les scénarios dans ce rapport.

*Tableau 1: Cartographie des PRC, des augmentations potentielles de température et des niveaux d'atténuation. Source : TCFD.*

PRC	Augmentation de température	Description	Notes
PRC2,6	1,5°C	Atténuation agressive	Émissions diminuées de moitié d'ici 2050
PRC4,5	2°C	Atténuation forte	Émissions stabilisées à la moitié des niveaux d'aujourd'hui en 2080
PRC6,0	3°C	Atténuation modérée	Émissions en augmentation jusqu'en 2080 puis diminution
PRC8,5	4°C	Statu quo	Émissions en augmentation continue au rythme actuel

Aviva a développé cette mesure de VaR conjointement au projet pilote investisseur de l'UNEP FI. Ce dernier développe des modèles et des outils d'analyse de scénarios pour évaluer l'impact potentiel des autres scénarios du GIEC sur les actifs d'entreprise et immobiliers, en collaboration avec Carbon Delta, an MSCI company.



Carbon Delta, an MSCI company utilise le modèle REMIND <sup>(27)</sup> du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) <sup>(28)</sup>. Les résultats de scénario du modèle REMIND incluent des mesures financières comme les coûts directs/indirects des émissions, les dépenses d'investissement supplémentaires et les implications sur les revenus répartis par secteur et par géographie.

*(27) REMIND est un modèle multirégional global incorporant l'économie, le système climatique et une représentation détaillée du secteur de l'énergie. Il permet l'analyse des options technologiques et des propositions politiques d'atténuation du réchauffement climatique.  
 (28) Le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) est un institut de recherche public allemand traitant des questions scientifiques cruciales dans les domaines du changement climatique, des impacts climatiques et du développement durable.*

Bien que ces scénarios reflètent la recherche scientifique actuelle et l'Accord de Paris, une incertitude demeure clairement sur les trajectoires climatiques futures ainsi que sur le risque politique lié à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Contributions Déterminées au Niveau National (CDNN) <sup>(29)</sup>.

**Il est important de noter que les quatre scénarios supposent tous un cheminement graduel**, dans lequel les températures augmentent lentement mais la politique climatique déployée à des vitesses variées avec un degré relativement élevé de coordination mondiale. Ils n'envisagent pas le risque de transition dans un environnement politique plus chaotique, où un manque de coordination mondiale et des actions politiques trop tardives et trop soudaines sont constatés. Cela est susceptible d'impliquer une sous-estimation du risque de transition.

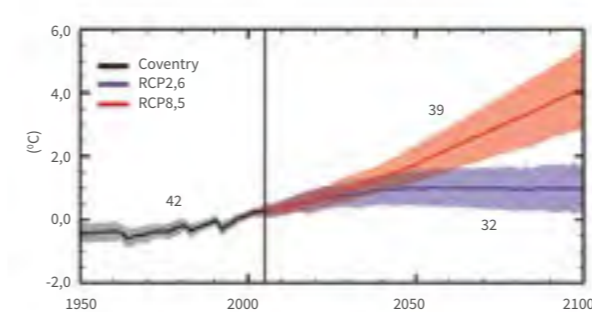
Le modèle de Carbon Delta, an MSCI company et les outils d'analyse de scénario prennent également en compte les cinq Profils Socioéconomiques Partagés (PSP) <sup>20</sup>. **Ils prennent aussi en compte les caractéristiques socioéconomiques, comme la population, la croissance économique, l'éducation, l'urbanisation et le taux de développement technologique.**

**Horizon temporel pris en compte pour chaque scénario**

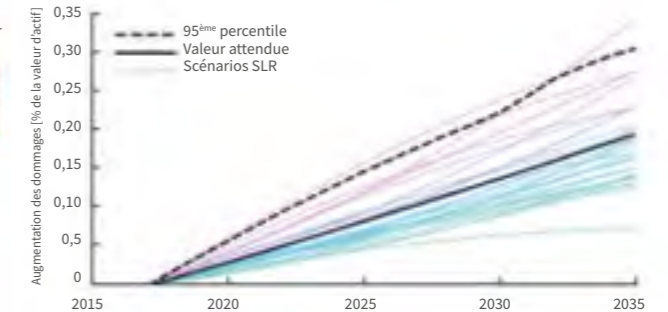
Conjointement au projet pilote investisseur UNEP FI, il a été convenu d'utiliser un seul horizon temporel de 15 ans pour la mesure de la VaR climatique afin d'analyser l'impact des différents scénarios sur notre activité, mais avec la capacité de prendre en compte les effets de la transition sur des horizons plus courts en fonction de la décision prise. **Une attention a été accordée à l'éventuelle nécessité d'un horizon plus long pour prendre en compte les pires impacts physiques du changement climatique, car il ne se manifesteront probablement pas avant la deuxième moitié du siècle** (voir Figure 1).

Pour le risque de transition, afin de servir la prise de décision et d'assurer la cohérence à l'horizon de 15 ans, il a été convenu de prendre en compte à la fois un 95<sup>ème</sup> percentile supérieur de risques physiques, et le résultat attendu du scénario du statu quo à l'horizon de 15 ans. La Figure 2 présente ainsi une large dispersion de l'impact du changement climatique autour de la moyenne pour les inondations côtières, dans les 15 ans à venir.

*Figure 1: Changement moyen mondial de la température de surface. Source : GIEC.*



*Figure 2: Exemple d'inondation côtière. Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company.*



*(29) Le concept de Contributions Prévue Déterminées au Niveau National est utilisé dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre que tous les pays qui ont signé la CCNUCC ont été tenus de publier dans le cadre de la COP21.*

### Risques et opportunités couverts

La modélisation de la transition ainsi que des risques et opportunités physiques couvre les coûts d'action politique prévus liés à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. **Cette modélisation couvre aussi les profits prévus en lien avec l'augmentation des revenus verts**, à partir du développement de nouvelles technologies et de nouveaux brevets.

En outre, elle couvre les impacts des épisodes climatiques aigus tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes, les températures extrêmes, les précipitations et chutes de neige, les rafales de vent, les cyclones tropicaux, ainsi que les impacts graduels de phénomènes chroniques comme les températures supérieures à la moyenne et les augmentations du niveau de la mer. Il est important de noter que les changements de temps habituels et exceptionnels peuvent tout aussi bien avoir un impact positif que négatif sur les sociétés ou les instruments (voir figure 3). Cet impact est en effet mesuré par rapport aux conditions actuelles et dans certaines régions, ces impacts se réduiront même si l'impact global est négatif.

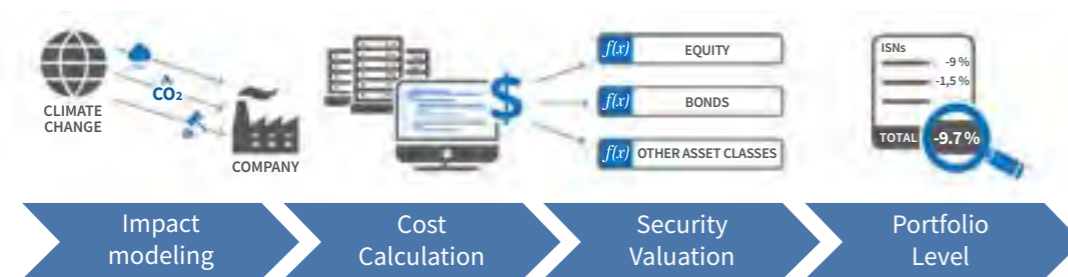
Figure 3: Risques et opportunités couverts. Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company.



### Approche modulaire

Pour évaluer ces risques et opportunités, une approche modulaire a été adoptée (voir figure 4).

Figure 4: Approche modulaire Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company.



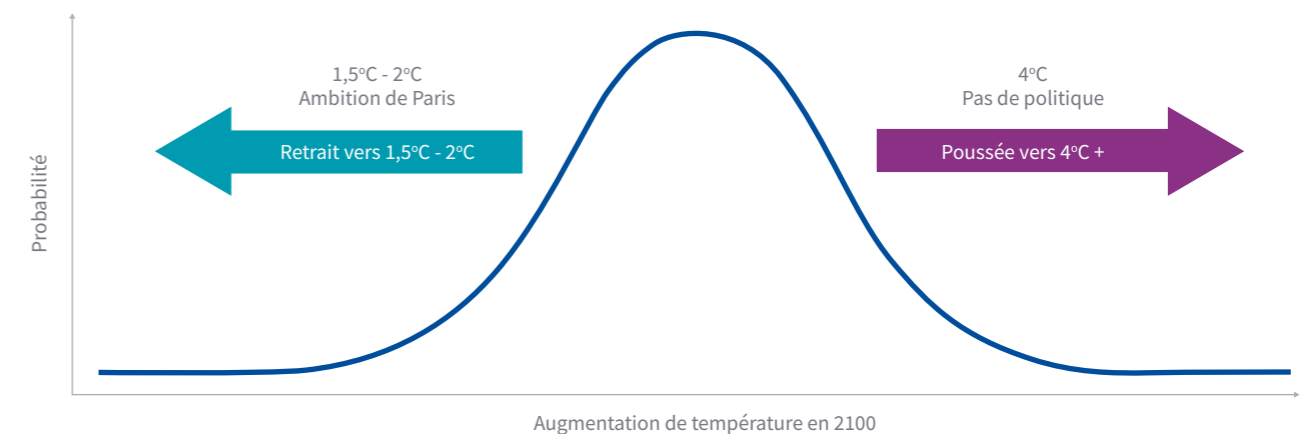
Pour évaluer l'impact des risques et opportunités liés au climat associés à chaque scénario, différents indicateurs financiers et différentes hypothèses doivent être utilisés.

Pour évaluer l'impact sur la valeur de marché des investissements et l'impact sur les réserves ou les primes, par exemple, les hypothèses suivantes doivent être envisagées :

1. La mesure dans laquelle la valorisation des actifs prend déjà en compte les risques et opportunités liés au climat dans chaque scénario.
2. Les horizons probables des futures modifications de valorisation des actifs, si tous les risques et opportunités liés au climat ne sont pas pris en compte actuellement.
3. Les changements de notre portefeuille d'actifs au fil du temps ainsi que le moment de ces changements, par rapport au moment où de futures corrections de marché prenant en compte ces risques et opportunités liés au climat adviennent.
4. La mesure dans laquelle les changements de coûts seront transmis aux assurés sur les 15 prochaines années et/ou les volumes de vente pourraient être réduits ou augmenter, concernant des lignes de métiers spécifiques.
5. L'impact sur la capacité du marché de réassurance et les tarifs, ainsi que la solvabilité des réassureurs, et les implications de notre stratégie de réassurance.

Enfin, pour évaluer l'impact global des risques et opportunités liés au climat dans tous les scénarios, les éventualités et probabilités de chaque scénario doivent être déterminées. À cette fin, Aviva a pris en compte entre autres l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire probable des émissions, ainsi que les engagements politiques pris par les pays pour réduire les émissions (voir Figure 5).

Figure 5: Résultat le plus probable sur la base de la situation actuelle Source : Aviva.



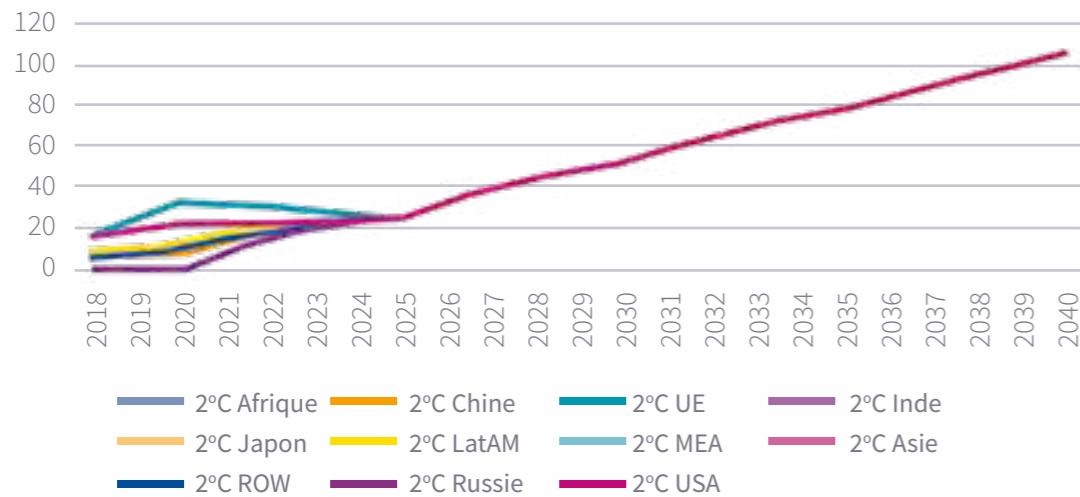
### Risques et opportunités de la transition

L'impact financier des risques et opportunités à la transition sont calculés par rapport au scénario du statu quo (c'est à dire, qu'il est supposé qu'il n'y a pas de coûts ou d'opportunités de transition dans le scénario du statu quo, dans lequel les émissions actuelles sont présumées continuer à augmenter au rythme actuel).

#### Le calcul couvre les coûts de la réduction des émissions et les revenus des nouvelles technologies.

Les prix de la réduction des émissions utilisés dans le modèle varient en fonction du scénario de changement climatique et de la géographie (voir figure 6).

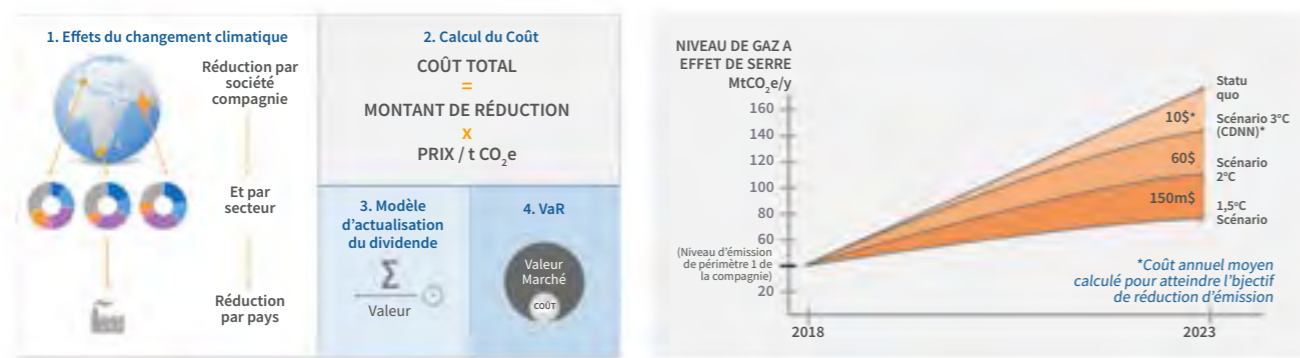
Figure 6 : Prix de la réduction des émissions à 2°C. Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company/PIK.



### Investissements

Une méthodologie de valorisation des actifs financiers est utilisée pour évaluer le risque de baisse potentiel sur nos investissements, à partir des différents scénarios de transition (voir figure 7).

Figure 7 : Résumé de la méthodologie. Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company.



Pour les obligations d'entreprise et les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée après prise en compte des coûts et/ou revenus des changements climatiques est mesurée (c'est à dire l'impact relatif aux conditions climatiques actuelles et à la trajectoire des émissions). Pour estimer l'impact de manière cohérente quand une société a émis des actions et des obligations, le modèle de Merton<sup>(30)</sup> est utilisé. Ce modèle permet de traduire l'impact sur une entreprise dans son ensemble, par le changement de valeur de ses obligations et de ses actions. Puisque les coûts sont couverts comme les opportunités, la VaR climatique peut être soit négative, soit positive, en fonction de l'équilibre des futurs coûts et revenus anticipés liés au carbone des différentes sociétés ou des instruments.

#### Carbon Delta, an MSCI company a également développé une méthodologie d'estimation de l'exposition à la transition des actifs immobiliers, que nous avons utilisée tant pour l'immobilier direct que pour les détentions de dette liée à l'immobilier.

Concernant les actifs d'infrastructure, Aviva prévoit d'utiliser le cadre de risque de transition de ClimateWise pour identifier les expositions clés au risque sur notre portefeuille d'actifs. Cela prendra en compte la manière dont le risque et les opportunités de transition varient en fonction de la géographie, du secteur et du sous-secteur, pour évaluer l'impact potentiel dans différents scénarios climatiques. Par exemple, une revue récente de l'infrastructure des transports a mis en lumière d'importantes opportunités potentielles.

### Engagements assurantiels

Aviva a évalué l'impact de la réduction potentielle des taux de mortalité découlant de la réduction de la pollution de l'air, sur les réserves d'assurance vie, dans le cadre des scénarios d'atténuation agressive et forte. Cela tient compte d'une réduction anticipée des émissions carbone et d'une augmentation des véhicules électriques remplaçant les véhicules à moteur à combustion. Pour chaque scénario de transition, il existe un potentiel de réduction des décès liés à la pollution de l'air, bien que nous notions que ce potentiel dépend énormément du mix de carburant produisant l'électricité pour le réseau. Bien que les unités de transformation des déchets en énergie aient des émissions de particules similaires aux centrales à gaz, les unités de biomasse comme les installations à palettes de bois, malgré leurs nombreux avantages, produisent significativement plus de particules que les centrales à gaz.

Du côté de l'assurance dommages, des risques et opportunités de transition peuvent également se présenter. Par exemple, l'adoption plus large de véhicules électriques, l'augmentation du covoiturage et de voitures automatisées pourraient diminuer le pool de véhicules à assurer, impliquant une baisse de la fréquence des sinistres mais également des primes. Cependant, ces éléments n'ont pas été inclus à ce jour. Nous prévoyons d'étendre notre modélisation pour couvrir les risques et opportunités de transition d'assurance générale au fil du temps.

### Risques et opportunités physiques

L'impact financier des risques et opportunités physiques est basé sur l'évaluation des coûts attendus dans le scénario du statu quo et les coûts à un 95<sup>ème</sup> percentile supérieur découlant de risques tels que : chaleur et froid extrêmes, précipitations et chutes de neige importantes, inondations côtières, rafales de vent et cyclones tropicaux. Nous utilisons les coûts attendus et les coûts à un percentile supérieur pour définir une distribution des résultats du risque physique pour chaque scénario. Nous prenons ainsi en compte certains des effets physiques potentiels les plus extrêmes du changement climatique, tout en utilisant un horizon cohérent à 15 ans comme celui utilisé pour le risque de transition.

(30) Les analystes et investisseurs utilisent le modèle de Merton pour comprendre les capacités d'une société à respecter ses obligations financières, rembourser sa dette, et évaluer la possibilité que cette société soit en défaut de crédit.

### Investissements

**Les risques physiques sur les investissements découlent en général de l'exposition des installations** (bâtiments, usines, infrastructures) possédées ou utilisées par la société qui a émis l'instrument financier, de ses « installations », et de la chaîne d'approvisionnement sur laquelle elle repose pour fabriquer son produit final. À ce titre, nous utilisons la méthodologie suivante pour évaluer le risque physique potentiel de différents scénarios sur nos investissements.

Figure 8 : Modélisation d'impact et estimation du coût attendu. Source : MSCI Carbon Delta, an MSCI company.



Le coût (figure 8) est défini en plaçant les installations sur une carte du monde. Sur cette carte, y sont décrits **les mesures définissant l'exposition de l'installation à différents risques de conditions météorologiques extrêmes**, combinées à une fonction de vulnérabilité qui convertit en un coût monétaire estimé par installation, l'exposition et l'évaluation de l'impact du danger physique sur chaque scénario.

Tant pour les obligations d'entreprise que pour les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée est mesurée après prise en compte des coûts et/ou revenus agrégés de l'installation.

**Les coûts et/ou revenus pour une entreprise sont mesurés par rapport à une évaluation des risques physiques dans les conditions actuelles**, car elles sont supposées avoir déjà été prises en compte dans la valeur de marché. Cet impact est alors traduit en un changement de la valeur de ses obligations et de ses actions en utilisant le modèle de Merton.

Aviva reconnaît que l'approche actuelle ne tient pas compte de l'impact sur la chaîne d'approvisionnement de la société ni sur la demande de ses produits et services ou de l'impact potentiel d'atténuation de l'assurance. Par exemple, si l'on prend un constructeur automobile majeur, ses actifs incluront principalement les usines et les machines, et possiblement les concessions.

**Sa chaîne d'approvisionnement est large, complexe et potentiellement étendue géographiquement et, si elle est perturbée**, pourrait impacter négativement les coûts et/ou revenus de la société.

Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer des bonnes pratiques dans ce domaine. Pour les actifs immobiliers détenus directement et les infrastructures, nous utilisons la même approche que celle décrite ci-dessus.

**Pour l'immobilier détenu directement, l'impact concerne directement l'évaluation du bien.**

Concernant les obligations souveraines, l'impact sur la valeur de marché d'un titre est mesuré en évaluant combien la notation d'un souverain pourrait évoluer avec la survenance de dangers climatiques extrêmes différents dans chaque scénario.

**Les facteurs liés au climat peuvent avoir un impact sur la dette souveraine :**

exposition et vulnérabilité au changement climatique ; préparation et adaptation ; capacité à lever des fonds pour l'atténuation et la réparation consécutive à la catastrophe ; capacité à lever des fonds par la fiscalité et l'endettement ; recours à l'aide étrangère et au soutien du Fonds Monétaire International et d'autres organismes supranationaux.

**Pour évaluer la vulnérabilité d'un souverain au changement climatique et sa préparation, l'indice Notre Dame-Global Adaptation Index (ND-GAIN) de l'Université Notre-Dame** a été utilisé pour mesurer le risque de changement climatique. Nous observons que l'évaluation de la dette souveraine est difficile car les souverains sont exposés au changement climatique par différents vecteurs : les bâtiments publics et les infrastructures publiques, le coût des réparations d'urgence des zones affectées par les catastrophes liées au climat, l'aide et les coûts de reconstruction et en dernier recours le coût de l'action de l'assureur.

Ainsi, les données ND-GAIN ont été utilisées pour contribuer à soutenir les jugements concernant les tests à appliquer à ce stade à différentes obligations souveraines dans notre modélisation. **Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer de bonnes pratiques dans ce domaine.**

### Engagements d'assurance

La VaR climatique des risques d'assurance vie calcule l'impact sur les réserves dans chaque scénario, d'un changement des taux de mortalité dû à la survenance de différents dangers climatiques extrêmes, sur la base d'une revue de la recherche universitaire liant le changement climatique à des changements potentiels de taux de mortalité. Pour les scénarios de température élevée, lorsque le changement climatique s'est produit, le tableau est complexe. **Il est par exemple possible que les étés comme les hivers soient plus chauds, ou que les saisons soient plus extrêmes.**

Du côté de l'assurance Générale, la VaR climatique calcule l'impact sur les primes selon la survenance de différents dangers climatiques extrêmes dans chaque scénario. L'impact sur les primes est alors utilisé pour déterminer l'impact sur notre activité, en prenant en considération l'impact sur les prix, les volumes de ventes, et notre stratégie de réassurance. Initialement, nous avons concentré nos efforts sur les inondations au Royaume-Uni.

Nous avons travaillé avec des experts internes et externes pour prendre en compte la manière dont le changement climatique pourrait y changer la fréquence et la gravité des inondations et utilise notre capacité de modélisation de catastrophe existante pour évaluer son impact sur les primes. **Nous prévoyons d'affiner encore cette approche et d'étendre notre modélisation à d'autres dangers climatiques extrêmes au fil du temps.**

### Agrégation des risques et opportunités liés au climat

Conjointement avec Elseware, conseil en quantification et gestion du risque, nous avons utilisé une méthodologie de réseau bayésien pour combiner toutes les composantes de notre exposition et tirer une vue agrégée de l'impact des risques et opportunités liés au climat. L'attrait de cette approche est que nous pouvons combiner un certain nombre de postulats, de jugements experts, de données internes et de données externes pour évaluer l'impact potentiel de ces risques, sur une base agrégée. Nous pouvons alors déterminer une VaR climatique globale pour chaque scénario.



Les distributions d'impact de chaque scénario climatique sont alors combinées pour donner un résultat agrégé sur les quatre scénarios. Cette étape finale d'agrégation utilise la probabilité assignée à chaque scénario, en prenant en considération, entre autres, l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire globale des émissions ainsi que des engagements politiques pris par les pays de réduire des émissions.

Figure 9: Processus d'agrégation d'Aviva pour chaque scénario. Source : Aviva

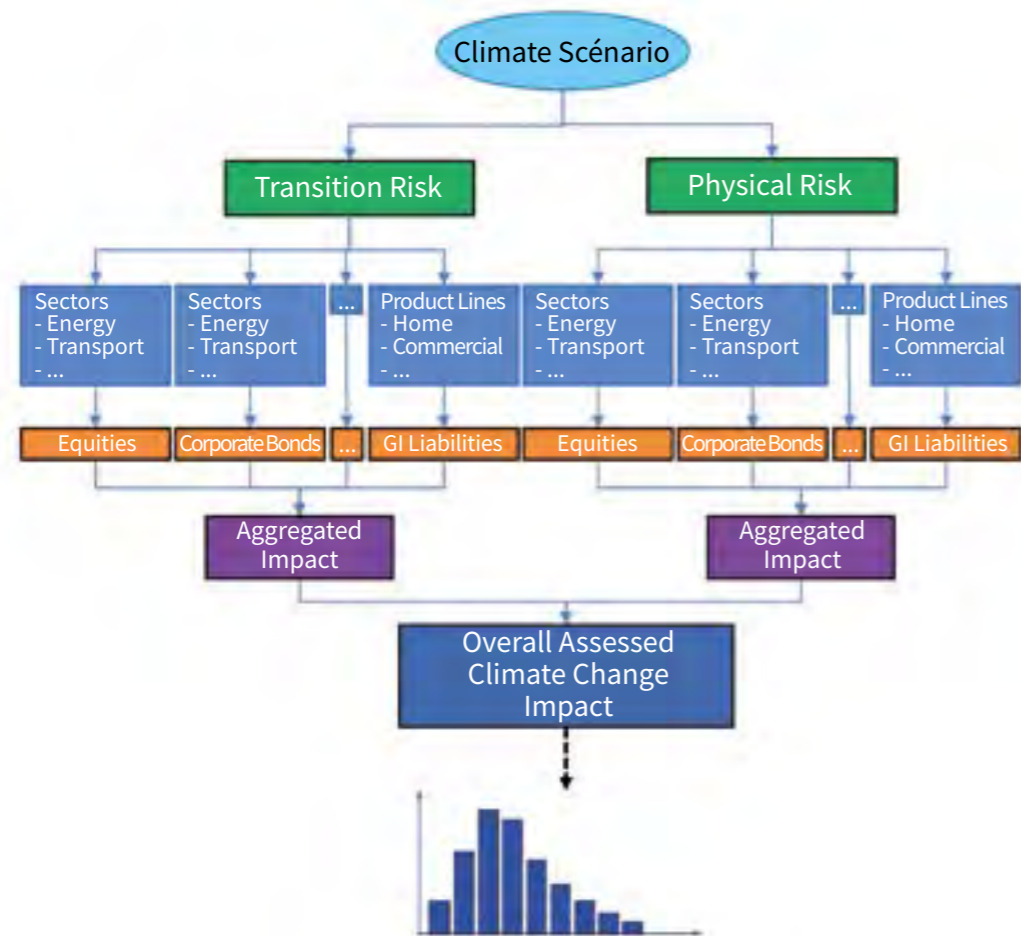
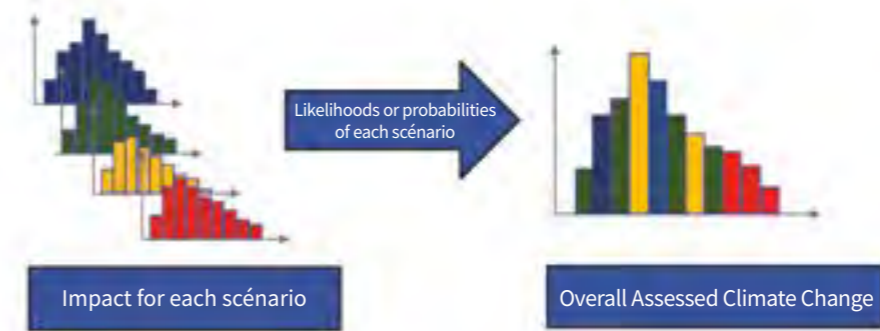


Figure 10: Impact du changement climatique évalué globalement Source : Aviva.



### Les initiatives de place

Le groupe Aviva, Aviva France et ses filiales de gestion Aviva Investors (y compris Aviva Investors France) participent à de nombreux groupements d'intérêts qui œuvrent pour une meilleure prise en compte des considérations ESG dans les décisions d'investissement.

La plupart d'entre elles comprennent un volet climatique fort. On peut citer :

- Pacte Mondial de l'ONU
- Caring for Climate
- Principes pour une Assurance Responsable
- Déclaration United for disaster resilience
- UNEP-FI
- Réponse au CDP depuis 2001
- ClimateWise
- Réponse au Asset Owners Disclosure project
- RE100
- Listée au Dow Jones Sustainability Index
- Listée au Newsweek's Green Ranking 100
- Listée au Corporate Knights Global Sustainable 100
- Reporte au Modern Slavery Act (Royaume-Uni 2015)
- Insurance Development Forum Insurance Advisory Council
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)
- Climate Neutrality Now Commitment
- Montreal Pledge
- Principes pour l'Investissement Responsable
- International Corporate Governance Network
- Financial Stability Board
- Taskforce on Climate-related Financial disclosure
- UK Sustainable Investment and Finance Association
- EUROSIF
- US SIF
- Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Climate Action 100+
- Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)
- Le groupe Aviva n'est pas membre du A4A mais a entrepris trois mesures proposées par cet organisme à destination des actionnaires au cours de l'exercice écoulé.
- Climate Bonds Initiative : le groupe Aviva a signé un engagement public en 2014 sans pour autant être membre de l'initiative. Elle envisage toutefois de rejoindre ce groupement.
- GRESB
- FAIRR Foundation

## Campagne de communication grand public



The information contained herein (the "Information") may not be reproduced or disseminated in whole or in part without prior written permission from MSCI. The Information may not be used to verify or correct other data, to create any derivative works, to create indexes, risk models, or analytics, or in connection with issuing, offering, sponsoring, managing or marketing any securities, portfolios, financial products or other investment vehicles. Historical data and analysis should not be taken as an indication or guarantee of any future performance, analysis, forecast or prediction. None of the Information or MSCI index or other product or service constitutes an offer to buy or sell, or a promotion or recommendation of, any security, financial instrument or product or trading strategy. Further, none of the Information or any MSCI index is intended to constitute investment advice or a recommendation to make (or refrain from making) any kind of investment decision and may not be relied on as such. The Information is provided "as is" and the user of the Information assumes the entire risk of any use it may make or permit to be made of the Information. NONE OF MSCI INC. OR ANY OF ITS SUBSIDIARIES OR ITS OR THEIR DIRECT OR INDIRECT SUPPLIERS OR ANY THIRD PARTY INVOLVED IN MAKING OR COMPILING THE INFORMATION (EACH, AN "INFORMATION PROVIDER") MAKES ANY WARRANTIES OR REPRESENTATIONS AND, TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY LAW, EACH INFORMATION PROVIDER HEREBY EXPRESSLY DISCLAIMS ALL IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. WITHOUT LIMITING ANY OF THE FOREGOING AND TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY LAW, IN NO EVENT SHALL ANY OF THE INFORMATION PROVIDERS HAVE ANY LIABILITY REGARDING ANY OF THE INFORMATION FOR ANY DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, PUNITIVE, CONSEQUENTIAL (INCLUDING LOST PROFITS) OR ANY OTHER DAMAGES EVEN IF NOTIFIED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. The foregoing shall not exclude or limit any liability that may not by applicable law be excluded or limited. Privacy notice: For information about how MSCI collects and uses personal data, please refer to our Privacy Notice at <https://clicktime.symantec.com/3CYoJaHBANEJJHzAbRy9jGV7Vc?u=https%3A%2F%2Fwww.msci.com%2Fprivacy-pledge>.

## Glossaire

**Actif :** Un actif financier est un titre ou un contrat, généralement transmissible et négociable (*par exemple sur un marché financier*), qui est susceptible de produire à son détenteur des revenus ou un gain en capital, en contrepartie d'une certaine prise de risque. Les actions et obligations sont des actifs financiers par exemple.

**Action :** Une action est un titre de propriété délivré par une entreprise. Elle confère à son détenteur la propriété d'une partie du capital de cette entreprise, avec les droits qui y sont associés : intervenir dans la gestion de l'entreprise (*via, par exemple, un vote*) et en retirer un revenu appelé dividende.

**Changement climatique :** Tout changement de climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Cette définition diffère de celle qui est employée dans la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans laquelle le changement climatique s'applique à un changement de climat attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère dans son ensemble et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat constatée sur des périodes de temps comparables. (*GIEC*)

**CO<sub>2</sub> :** Dioxyde de carbone, l'un des principaux gaz à effet de serre.

**Contrepartie :** Entité se situant de l'autre côté d'une transaction, en position d'acheteur ou de vendeur.

**Critères ESG :** Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

**Développement durable :** Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. (*Rapport Brundtland, 1987*).

**Droit de vote :** Attaché à une action, le droit de vote permet à son détenteur d'exprimer sa position et de participer aux décisions stratégiques d'une entreprise.

**Effet de serre :** L'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète. Les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère en lançant des gaz entraînant un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel. Les gaz à effet de serre sont les gaz responsables de ce phénomène. (*Météo France*)

**Exposition financière :** Part d'un fonds investi sur une valeur, un actif ou un groupe d'actifs.

**Gestion sous mandat de gestion :** Dans le cadre de la gestion sous mandats, le client confie la gestion de son épargne à l'assureur qui a la faculté de décider de la

manière dont les investissements de son client sont gérés dans le cadre défini par le mandat de gestion. Dans le présent rapport, les mandats de gestion incluent les fonds en euros gérés par Aviva ainsi que tout fonds géré en représentation d'un contrat d'assurance.

**Investissement Socialement Responsable :** L'investissement socialement responsable répond à des critères ESG obligatoires fixés par les investisseurs.

**Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV), France :** La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. (*Ministère de la Transition écologique et solidaire*).

**Obligation :** Actif qui constitue une créance (*un prêt*) sur son émetteur, public ou privé, et représente une dette financière selon des paramètres définis contractuellement.

**Portefeuille :** Ensemble des actifs détenus par un fonds d'investissement.

**Risque de crédit :** Risque qu'un emprunteur/émetteur d'obligation ne rembourse pas l'intégralité de sa créance.

**Scénario 2°C :** Scénario économique et/ou productif compatible avec une limitation du réchauffement climatique sous le seuil des +2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Plusieurs scénarios compatibles avec une limitation du réchauffement climatique sous ce seuil sont évoqués dans le présent rapport :

- Le scénario 450 (AIE) : scénario politique reposant sur l'hypothèse de l'adoption d'objectifs de baisse des émissions contraignants (*y compris d'un point de vue économique*) par les pays.
- Le scénario 2DS (AIE) : scénario technologique reposant sur des hypothèses d'émissions compatible au minimum à 50% avec une limitation du réchauffement climatique sous le seuil des 2°C. Il prévoit une diminution des émissions à partir de 2050.
- Le scénario Bridge (AIE) : scénario technologique consistant en l'atteinte d'un pic des émissions de gaz à effet de serre en 2020 à travers d'importants investissements dans les énergies renouvelables et une sortie progressive des énergies fossiles.

**Unité de compte :** Support d'investissement (*fonds d'action, fonds obligataire*) associé à un contrat d'assurance-vie.

Disclaimer : Soumis aux obligations de reporting explicitées par l'article 173-6 de la loi de transition énergétique pour une croissance verte, Aviva France publie ce rapport présentant sa politique d'investissement responsable qui tient compte des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise et des défis à relever en matière de lutte contre le changement climatique.



**Aviva France**

*Société anonyme au capital de 1 678 702 329 euros*

Siège social : 80 avenue de l'Europe

92270 Bois-Colombes

331 309 120 R.C.S Nanterre